

## Rabat convainc Alger s'isole Le Polisario se meurt

*Le Kenya adopte sans réserve le plan marocain d'autonomie comme fondement de toute solution sérieuse à la question du Sahara*



Page 3

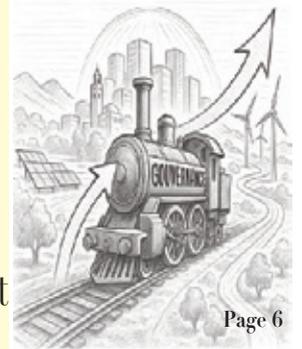


Nasser Bourita : SM le Roi a fait de l'Afrique une priorité stratégique constante de la politique étrangère du Maroc

Page 2

Quand la gouvernance devient moteur de développement

Par Abderrazak Hamzaoui



Page 6



La nouvelle liste de Walid Regragui  
Sanadi, le néophyte

Page 23

# Nasser Bourita : *SM le Roi a fait de l'Afrique une priorité stratégique constante de la politique étrangère du Maroc*

## Actualité



**S**a Majesté le Roi Mohammed VI a fait de l'Afrique une priorité stratégique constante de la politique étrangère du Maroc, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, M. Bourita a mis en avant la profonde conviction de SM le Roi que l'avenir du Royaume est lié à l'avenir du Continent qui ne peut être bâti qu'à travers les efforts de ses propres fils et le renforcement d'une coopération agissante entre ses pays, au service de ses populations.

Dans ce sens, il a souligné la pertinence de la thématique choisie, cette année, pour la célébration de cette Journée, à savoir "L'intégration et le développement en Afrique : Accélérer la connectivité et la coopération interafricaine", ajoutant qu'elle reflète la vision du Souverain, qui n'a eu de cesse de réaffirmer que l'avenir de l'Afrique est tributaire de la complémentarité et de la coopération effectives entre ses États.

Dans cette perspective, a poursuivi M. Bourita, cette thématique se veut un appel franc à la mobilisation globale et à l'action agissante pour consacrer l'intégration africaine, et concrétiser les ambitions de développement afin de devenir une réalité tangible, à travers le renforcement de la connectivité et de la coopération économique entre les pays africains et

leurs peuples.

Le ministre a relevé aussi que la célébration de la Journée de l'Afrique ne revêt pas simplement une portée symbolique mais représente un appel à agir collectivement et avec responsabilité en vue de raffermir les liens entre les pays du continent et à hisser le niveau de coopération économique interafricaine, comme étant deux piliers majeurs du développement global et durable.

"Le Maroc ne célèbre pas l'Afrique un jour par an, le Maroc vit l'Afrique, investit en Afrique, et croit en l'Afrique chaque jour", a insisté M. Bourita, notant que "l'Afrique avance, se réinvente et impose une nouvelle lecture d'elle-même au monde".

Et de relever que SM le Roi considère que "l'Afrique n'est pas un terrain de compétition, mais un espace de solidarité, de coopération et de co-émergence", insistant sur la nécessité de renforcer les chaînes de valeur africaines et de transformer localement les ressources du continent.

"Le diagnostic est têtue : Nous représentons à peine 3 % du commerce mondial et 17 % seulement de nos échanges sont intra-africains, alors que la dépendance chronique aux importations alimentaires, industrielles, pharmaceutiques est le propre de presque tout un chacun en Afrique", a-t-il relevé.

"Changer cet état de fait n'est plus une question d'orgueil, mais une question de survie. Et le monde, qui change si vite devant nos yeux, ne

nous attendra pas", a fait remarquer M. Bourita. "Alors, oui, l'Afrique bouge, oui, elle attire, oui, elle invente. Mais, l'Afrique doit désormais accélérer, s'interconnecter, se doter de leviers souverains, de chaînes de valeur intégrées, et d'industries capables de transformer, chez elle, sa matière première", a-t-il soutenu.

Selon M. Bourita, "le Maroc ne prétend pas détenir de modèle miracle. Mais, il a fait un choix clair : celui de l'action, de la constance, et de la parole tenue", notant que "le Royaume agit comme un partenaire à long terme, à l'heure où certains voient les pays africains frères comme des marchés à conquérir ou des voix à assujettir".

"Nous ne théorisons pas la solidarité, nous la mettons en œuvre. Nous ne promettons pas, nous construisons. Nous ne faisons pas que commercer, nous investissons", a-t-il précisé.

M. Bourita a, à cet égard, rappelé une série d'initiatives en faveur du continent, notamment la livraison de vaccins aux pays africains durant la pandémie, l'investissement dans les infrastructures médicales, éducatives, agricoles et énergétiques, en plus des projets phares comme le projet du gazoduc Africain-Atlantique Nigéria-Maroc, l'initiative des États africains atlantiques, ou encore l'initiative pour faciliter l'accès des pays frères du Sahel à l'Atlantique.

"Notre ambition pour l'Afrique est connue, elle est sincère, et repose sur trois principes fondamentaux : solidarité active, respect mutuel, et action

concrète", a-t-il assuré, ajoutant que "Ceci nous fait croire à une Afrique qui trace ses propres voies, une Afrique des réalisations et des projets structurants et non de la rhétorique stérile et puérile".

Et M. Bourita d'ajouter qu'"il nous faut passer d'une Afrique des bonnes intentions à une Afrique des bonnes pratiques et des bons résultats", faisant observer que "l'Afrique n'avancera pas au rythme et sur la trajectoire que nous lui souhaitons si elle reste la variable d'ajustement d'intérêts étriqués".

"Le Maroc croit fermement que notre continent doit se doter d'un agenda économique clair, cohérent et centré sur l'autonomie stratégique, notamment via la transformation et la valorisation de nos matières premières, la numérisation de nos administrations pour fluidifier l'intégration, et le renforcement de notre sécurité énergétique, en plus du démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires qui freinent la ZLECAf et du renforcement de notre souveraineté alimentaire en développant notre agriculture pour assurer notre sécurité alimentaire", a-t-il expliqué.

Pour le ministre, "il nous faut un +électrochoc d'intégration+", ajoutant que cet "électrochoc ne viendra pas de l'extérieur. Il viendra de nous Africains, par nous Africains".

"Le Maroc est prêt à en être le catalyseur. Non pas pour diriger, mais pour fédérer. Non pas pour s'imposer, mais pour proposer", a-t-il conclu.

# Rabat convainc Alger s'isole Le Polisario se meurt

*Le Kenya adopte sans réserve le plan marocain d'autonomie comme fondement de toute solution sérieuse à la question du Sahara*



Pour quiconque comprend les mécanismes de la diplomatie et les enjeux du dossier du Sahara, la nouvelle est d'une importance capitale : le Kenya vient de reconnaître, sans équivoque, le plan marocain d'autonomie comme la seule approche durable pour résoudre le différend autour du Sahara. Ce n'est pas une déclaration anodine. C'est un tournant. Un décrochage stratégique. Une défaite politique majeure pour le Polisario et son faiseur, l'Algérie. C'est, surtout, une confirmation que la dynamique engagée par le Maroc devient irréversible.

## Alignement stratégique

Le 26 mai à Rabat, un communiqué conjoint scelle l'instant : le Kenya, par la voix de son Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Musalia Mudavadi, acte son soutien officiel au plan d'autonomie proposé par le Royaume du Maroc pour le Sahara. Mieux encore, le pays annonce vouloir coopérer avec les Etats partageant cette vision pour accélérer la mise en œuvre du plan. En langage diplomatique, cela équivaut à un ralliement ferme.

Il faut mesurer la portée d'un tel revirement. Pendant des décennies, Nairobi figurait parmi les soutiens les plus constants du Polisario. Le Kenya fut l'un des premiers pays africains à reconnaître la pseudo-«RASD» au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Son revirement confirme une tendance lourde : l'Afrique n'adhère plus à la fiction d'un Etat sahraoui indépendant. Elle parie sur la stabilité, l'intégration et le développement — trois axes que seul le Maroc incarne avec crédibilité sur ce dossier.

## Gifle diplomatique

Le soutien kényan au plan marocain d'autonomie intervient au terme d'une

longue guerre d'influence menée en coulisses. Depuis 2022, Alger a mobilisé tous ses leviers pour garder Nairobi dans le giron du Polisario. Trois visites du ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, en deux ans. Pressions, promesses, deals diplomatiques. En vain. Le Maroc, lui, a joué une partition patiente, structurée, stratégique. Résultat : la bascule est actée.

Cette gifle est d'autant plus cinglante qu'elle survient après une série d'indices précurseurs qui, mis bout à bout, annonçaient déjà la fracture : retrait de la reconnaissance de l'entité fantôme par le président kényan dès son arrivée au pouvoir ; ouverture récente d'une ambassade kényane à Rabat ; visites de haut niveau dans les provinces du Sud marocain, notamment à Laâyoune, par des délégations diplomatiques et économiques kényanes. Le processus était enclenché. Il est aujourd'hui acté.

## Projet structurant

Ce que certains peinent à comprendre, c'est que le plan marocain d'autonomie n'est pas une simple offre politique. C'est une vision d'ensemble, structurée autour de trois piliers : respect de la souveraineté nationale, gestion démocratique locale et développement économique durable. C'est une solution qui reconnaît la réalité du terrain — des institutions en place, une stabilité remarquable, et une implication massive de la population sahraouie dans la vie politique et économique du Royaume.

C'est précisément cette réalité que le Kenya a constatée. En soutenant ce plan, Nairobi ne fait pas qu'adopter une position diplomatique : elle choisit le camp de l'efficacité, de la légitimité et du progrès. Le plan marocain offre une sortie de crise qui garantit les droits, assure la paix et favorise l'intégration régionale. Aucune autre proposition sur la table ne présente ce niveau de sérieux.

## Le terrain parle

A ceux qui persistent à croire que la question du Sahara marocain est gelée, figée ou irrésolue, il suffit de leur montrer les visages de Laâyoune et Dakhla. Routes, ports, aéroports, écoles, hôpitaux, zones industrielles, parcs éoliens. Ce ne sont plus des territoires en attente d'un statut. Ce sont des territoires en mouvement, intégrés dans les circuits économiques du Maroc et de l'Afrique. Des lieux de vie, d'investissement, d'innovation.

Les délégations africaines qui s'y rendent ne s'y trompent pas. Elles viennent voir de leurs yeux ce que la propagande séparatiste tente de masquer : que le Sahara marocain est une réalité politique, sociale et économique. Et que la souveraineté marocaine n'est pas une posture, mais une œuvre quotidienne.

## Isolément croissant

Pour les séparatistes, ce revirement du Kenya est un coup dur. Il faut dire les choses telles qu'elles sont : le Polisario n'a plus ni projet, ni feuille de route, ni ancrage populaire réel. Sa légitimité s'érode chaque jour, même dans ses propres rangs. Le soutien africain, qui fut son socle historique, s'effrite. Sa rhétorique reste figée dans une logique de guerre froide qui ne parle plus à personne.

Quant à l'Algérie, sa diplomatie paraît enfermée dans un automatisme de confrontation. Elle multiplie les réactions nerveuses, les démarches intempestives, les dénonciations stériles. Mais sur le fond, elle recule. Le projet algérien de division du Maghreb est à bout de souffle. L'Afrique n'adhère plus à cette logique d'hostilité permanente. Elle regarde vers le développement, la stabilité, les échanges Sud-Sud. Et sur ces terrains-là, c'est le Maroc qui gagne.

## Basculement continental

Le choix du Kenya, loin d'être isolé, s'inscrit dans une lame de fond : la majorité des Etats africains ne reconnaît plus la pseudo-«RASD», ou l'abandonne progressivement. La carte diplomatique du Sahara est en train de changer, profondément. Une trentaine de pays africains ont déjà ouvert des consulats dans les provinces du Sud marocain — un acte fort, un geste de reconnaissance implicite mais concret de la souveraineté du Maroc.

Le consensus international, salué par le communiqué de Rabat, est aujourd'hui un fait. Ce qui était autrefois une option parmi d'autres s'impose désormais comme la seule voie viable et acceptable. Même les grandes puissances, de Washington à Madrid, de Paris à Berlin, convergent vers ce constat : le plan marocain d'autonomie est la seule base sérieuse de négociation.

## L'Afrique choisit la clarté

En actant son soutien à l'initiative marocaine, le Kenya tourne une page de son histoire diplomatique et en ouvre une autre, plus alignée avec les dynamiques actuelles du continent. Il rejoint le camp des Etats qui veulent avancer, coopérer, construire.

Le Sahara marocain n'est pas seulement une question de frontières ou de souveraineté. C'est une question de vision pour l'Afrique. Le continent, désormais, regarde vers ceux qui bâtissent — pas vers ceux qui figent. Et c'est là, précisément, que le Maroc marque des points. Un à un, les masques tombent. Et l'Afrique, lucide, choisit la vérité du terrain.

Mehdi Ouassat

## Le Salvador réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc et envisage l'ouverture d'un consulat à Laâyoune

La République du Salvador a réitéré son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc. Cette position a été réaffirmée par le vice-président salvadorien, Félix Ulloa lors de sa rencontre à Quito, en Equateur, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, qui a représenté SM le Roi Mohammed VI à la cérémonie de l'investiture du président équatorien Daniel Noboa.

Cette rencontre entre MM. Ulloa et Bourita a été l'occasion de discuter de la possibilité d'ouvrir un consulat de la République du Salvador dans la ville de Laâyoune, considérée comme "étape clé" de la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur cette région.

Les deux parties ont, par ailleurs, souligné l'amitié solide unissant le Salvador et le Maroc, réitérant leur engagement à renforcer les liens diplomatiques et la coopération bilatérale.

A cet égard, le vice-président salvadorien a exprimé la volonté de son pays d'approfondir la collaboration avec le Royaume sur des questions d'intérêt commun et d'avancer ensemble pour réunir les conditions de bien-être pour les deux peuples.

# A Paris, le Maroc célèbre la richesse et le patrimoine pluriel de l'Afrique



L'ambassade du Maroc en France et la délégation permanente du Royaume auprès de l'UNESCO ont organisé, lundi soir à Paris, une cérémonie en célébration de "la Journée mondiale de l'Afrique", mettant en avant les richesses du continent, son patrimoine pluriel et les opportunités qu'il offre au monde.

Cet événement, célébré à l'ambassade du Maroc à Paris en présence de plusieurs ambassadeurs notamment de pays frères et amis africains, a constitué un moment fort de dialogue et de réaffirmation des valeurs de solidarité et de fraternité entre les pays du continent, mais également avec leurs partenaires internationaux.

"L'Afrique ce n'est pas une journée par an. L'Afrique c'est chaque instant, chaque minute, chaque jour" de par ses potentialités, sa diversité et sa contribution à l'économie mondiale, a fait observer, dans une déclaration à la MAP, l'ambassadrice de Sa Majesté le Roi en France, Samira Sitail.

Le continent africain "ne se conjugue pas au futur, tout se passe aujourd'hui, malgré les difficultés, les retards sur certains sujets, et les imperfections sur d'autres", a-t-elle dit, ajoutant que l'Afrique d'aujourd'hui "s'exprime, se réinvente, imagine des solutions à ses pro-

blèmes et avance".

L'Afrique "ne demande pas d'aide, elle propose des partenariats", a, en outre, souligné Mme Sitail, affirmant que "le Maroc est très fier de contribuer à cette célébration ici à Paris".

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur délégué permanent du Maroc auprès de l'UNESCO, Samir Addahre, a, de son côté, indiqué que cette journée, placée cette année sous le thème "La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations", représente "une opportunité significative de rendre hommage à notre patrimoine commun, de reconnaître nos remarquables réalisations et de renouveler notre engagement collectif envers une Afrique plus forte, plus unie et tournée vers l'avenir".

Le thème retenu cette année, a-t-il dit, "nous invite à réfléchir, à nous souvenir et, surtout, à agir avec détermination alors que nous construisons un continent pleinement conscient de sa dignité et maître de son destin".

M. Addahre, également vice-président du groupe Afrique à l'UNESCO, a, à cet égard, expliqué que "le Maroc reste déterminé à renforcer son engagement à travers un partena-

riat stratégique entre le Groupe OCP et l'UNESCO, avec une contribution totale de 6 millions de dollars USD, en soutien à l'Afrique".

Il a précisé que cet engagement ambitieux contribuera directement aux objectifs définis dans les cinq programmes phares de l'UNESCO de "Priorité Afrique".

L'ambassadeur a, en outre, souligné que l'Afrique d'aujourd'hui est fondamentalement différente de celle des premières années de son indépendance, notant que le continent est désormais "ambitieux, dynamique et reconnu comme un acteur indispensable dans les affaires mondiales".

Il a également relevé qu'"une conscience africaine renouvelée émerge, portée par une génération engagée, créative et connectée à l'échelle mondiale", ajoutant que cette jeunesse appelle à une modernisation des politiques publiques, à une gouvernance plus adaptée, tout en mettant en avant l'éducation, la justice sociale et la durabilité.

S'agissant de la participation diplomatique à cette cérémonie, M. Addahre a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que "l'importance de l'assistance démontre l'intérêt que l'ensemble des chancelleries accordent aujourd'hui à l'Afrique", soulignant que

"le continent est devenu un enjeu stratégique pour beaucoup".

Il a, en outre, précisé que "le message que nous souhaitons porter, nous, Marocains, c'est que l'Afrique doit d'abord compter sur elle-même", ajoutant que "le continent dispose de tous les atouts pour réussir, à condition de travailler dans l'unité, la solidarité, l'interaction et la coopération".

Il a mis en exergue, à ce titre, la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI par rapport à l'Afrique, ajoutant que "l'action du Maroc est saluée ce soir par l'ensemble des ambassadeurs africains présents, en raison de sa sincérité, de sa force et de ses objectifs, qui vont dans le sens des intérêts des peuples africains".

Pour sa part, l'ambassadeur de Djibouti en France, doyen du groupe des ambassadeurs africains à Paris, Ayeid Mousseid Yahya, a salué l'initiative marocaine de célébrer l'Afrique à Paris.

Cette célébration à l'ambassade du Maroc constitue une preuve du lien profond qui unit le Royaume à la grande famille africaine, a-t-il dit, notant que ce geste de réunir l'ensemble des ambassadeurs, y compris ceux auprès de l'UNESCO, traduit une volonté d'unité.

Il a, en outre, affirmé que les diplomates africains à Paris ont la responsabilité de "faire entendre une voix africaine forte, diverse et résolument tournée vers l'avenir", mettant en avant le rôle du groupe des ambassadeurs africains à Paris qui "regroupe plus de 50 pays et incarne un continent jeune, dynamique et en pleine transformation".

M. Yahya a, en outre, salué le rôle central de la diaspora africaine en France, qui contribue au rayonnement du continent à travers ses parcours individuels et ses réussites dans les domaines sportifs, culturels et économiques.

"Cette journée est aussi l'occasion de commémorer le 62ème anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, devenue l'Union africaine", a-t-il rappelé, soulignant l'importance de se remémorer le passé, ses difficultés, mais surtout "célébrer les avancées présentes et penser à ce que nous léguerons aux générations futures".

La soirée a été ponctuée par des performances artistiques mettant à l'honneur les cultures africaines, avec notamment des danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest et des prestations de Dakka Marrakchia et des fusions de gnawa et de musiques africaines, illustrant la diversité et la richesse du patrimoine culturel du continent.

## Elaboration d'un nouveau texte de loi relatif au CNP

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a annoncé lundi à la Chambre des représentants, l'élaboration d'un nouveau texte de loi relatif au Conseil national de la presse (CNP).

Ce projet de loi a été examiné par le gouvernement dans la forme, tandis que son contenu fera l'objet de discussions avec les professionnels du secteur dans le cadre de l'auto-régulation de la profession.

Répondant à des questions sur "l'autorégulation du secteur de la presse", le ministre a relevé que les conclusions de l'expérience de l'auto-régulation ont constitué une source d'élaboration de ce texte, notant que l'objectif est d'aboutir à "un texte garantissant l'autorégulation et la moralisation de la profession de presse".

Le ministre s'est attardé, à ce propos, sur l'expérience d'autorégulation de la profession journalistique à travers le processus qui s'est soldé par l'établissement

du CNP, notant que ce processus, "bien plus qu'une simple mesure administrative, reflète une prise de conscience profonde que la liberté de la presse, telle que garantie par la constitution, ne saurait se concrétiser qu'à travers des mécanismes d'autorégulation".

Après avoir souligné que l'auto-régulation vise à consolider la liberté de la profession et à consacrer le droit constitutionnel de son exercice, il a noté que la constitution dans son article 28 souligne l'importance d'organiser le secteur de la

presse sur des bases démocratiques.

L'auto-régulation, a-t-il poursuivi, vise à protéger la profession contre des pratiques non-éthiques ou non-professionnelles qui pourraient ternir sa réputation, telles que les fake news, la désinformation et d'autres pratiques mystificatrices négatives.

Et d'ajouter que l'autorégulation n'est pas l'apanage des journalistes, mais concerne la société dans son ensemble en ce sens que la presse est au service de la société.

# Hicham Balaoui : *Le protocole territorial sur les enfants en vulnérabilité, une consécration d'une justice adaptée à leur situation*



La mise en œuvre des dispositions du protocole territorial de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité constitue un pas qualitatif vers la consécration du concept de la justice adaptée aux enfants et une forte impulsion pour le renforcement de la protection sociale des enfants, a affirmé, lundi à Skhirat, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, Hicham Balaoui.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale consacrée au suivi de la mise en œuvre des dispositions du "Protocole territorial de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité", organisée par la Présidence du Ministère Public en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), M. Balaoui a souligné que la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité ne relève pas uniquement de la responsabilité du pouvoir judiciaire, mais elle se partage entre l'ensemble des parties prenantes.

"L'adoption de ce protocole et sa mise en œuvre au niveau territorial constitue une étape clé dans le renforcement du système de la protection sociale et judiciaire des enfants, et représente un outil pratique pour la consécration d'une justice adaptée à l'enfant, fondée sur la proactivité, la coordination et l'efficacité", a-t-il enchaîné.

En vue d'atteindre cet objectif, la Présidence du Ministère Public a œuvré, dans le cadre de l'exécution de sa politique pénale dans le domaine de l'enfance, à renforcer les capacités des magistrats tout en favorisant l'appropriation des questions

prioritaires en matière de protection de l'enfance, dans le respect du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

De même, M. Balaoui a évoqué l'élaboration d'un ensemble de documents pratiques et d'orientation relatifs à cette catégorie, citant dans ce cadre le guide sur l'écoute et l'accueil de l'enfant, le guide des indicateurs d'efficacité de la performance judiciaire dans toutes les étapes de la prise en charge des enfants, le guide des critères de prise en charge des enfants en situation de migration, ainsi que le guide sur les indicateurs d'identification des enfants victimes de la traite des êtres humains.

Ces instruments contribuent à consolider les capacités des magistrats du Ministère public et à assurer des prestations adaptées à l'enfant à même de préserver son intérêt supérieur, a-t-il dit.

Par ailleurs, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation a mis en avant le rôle des commissions locales et régionales dans la prise en charge des enfants, en tant qu'acteurs actifs dans la coordination institutionnelle entre les différents intervenants dans la protection judiciaire de l'enfant, eu égard à leurs rôles dans l'élaboration des plans d'action et le maintien d'une communication permanente entre l'autorité judiciaire et les autres départements et associations de la société civile opérant dans ce domaine, outre l'identification des défis et obstacles relatifs aux processus de prise en charge nécessitant des interventions tant aux niveaux régional que central. Il a relevé également que le protocole territorial détaille le processus de prise en charge des

enfants dans le cadre de la protection judiciaire, comprenant l'identification de la situation de l'enfant et la mise en œuvre de mesures de protection d'urgence et d'évaluation de son état, permettant ainsi de prendre des décisions adaptées à sa situation.

Et d'ajouter que le processus garantit à l'enfant l'accès à divers services nécessaires à sa réhabilitation et à son intégration, incluant le soutien psychologique et médical, la réhabilitation sociale, le renforcement des compétences, la formation, ainsi que l'appui technique et matériel.

Soulignant l'importance de la coordination entre les intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance, M. Balaoui a mis en avant la vision claire proposée par ce protocole.

Il a signalé que ce dernier définit les mécanismes de coordination concernés et leur champ d'action, articulés autour de deux niveaux principaux, à savoir la mise en œuvre territoriale des politiques publiques par les organes locaux, d'une part et la prise en charge directe des groupes cibles, assurée par l'autorité judiciaire à travers les commissions régionales et locales de prise en charge des femmes et des enfants, de l'autre.

Organisée sur deux jours, cette rencontre vise à élaborer un débat constructif et efficace pour soutenir la coordination et la complémentarité entre les parcours de protection sociale et judiciaire. Elle repose sur les rôles joués par les commissions provinciales au niveau des préfectures et des provinces, ainsi que par les commissions régionales de prise en

charge des enfants au niveau des juridictions. Les discussions portent également sur les contraintes et les difficultés pouvant entraver cette coordination et sur les moyens de les surmonter.

Le programme de cette rencontre inclut une session plénière pour présenter le bilan de la mise en œuvre du protocole à l'échelle nationale. Deux sessions interactives sont aussi prévues : la première consacrée au parcours de prise en charge judiciaire et à ses services, et la seconde au parcours de protection sociale et aux services de prévention et d'hébergement. Ce conclave constitue une opportunité pour identifier et analyser les besoins requis à chaque étape de vulnérabilité vécue par l'enfant, mettre en lumière les efforts sectoriels déployés pour y répondre et cerner les lacunes afin de garantir une mise en œuvre optimale des dispositions du protocole territorial.

Elle s'inscrit dans le cadre de la dynamique nationale lancée en 2024, qui a abouti à la signature du protocole territorial le 27 mai 2024 à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant par la Présidence du ministère public et plusieurs départements gouvernementaux concernés, en partenariat avec l'Observatoire national des droits de l'enfant et l'Union nationale des femmes du Maroc et avec le soutien technique de l'UNICEF.

Le protocole territorial vise à unifier le parcours de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité, à renforcer la convergence entre les interventions judiciaires et sociales et à garantir aux enfants une prise en charge intégrée.

# Quand la gouvernance devient moteur de développement

*L'art de gouverner c'est faire sens, faire lien et faire acte*

Horizons

Il y a, au cœur de toute ambition de développement, un principe discret mais cardinal : la gouvernance. Non comme une mécanique froide d'organigrammes et de règlements, mais comme une architecture vivante du lien entre pouvoir et responsabilité, entre décision et redevabilité. C'est elle qui, dans l'ombre ou la lumière, trace les lignes de force d'un pays, d'une organisation, d'une communauté. Car gouverner, ce n'est pas seulement administrer : c'est donner forme au possible, rendre audible la voix des oubliés, équilibrer les rapports de force pour que nul ne soit condamné au silence ou à la marge.

Quand la gouvernance vacille, tout l'édifice tremble. Le développement devient alors un château de cartes — instable, inéquitable, prêt à s'effondrer au premier souffle de crise. Mais lorsqu'elle s'enracine dans l'éthique, la transparence et la participation, la gouvernance devient un socle. Un souffle collectif. Elle transforme la méfiance en confiance, le désordre en cohérence, l'exclusion en engagement. Elle donne à chaque citoyen la sensation, rare et précieuse, de compter. De pouvoir peser sur ce qui advient.

C'est là toute la promesse d'une gouvernance juste : elle ne garantit pas seulement des décisions efficaces — elle incarne une vision du monde où le pouvoir ne s'accapare pas, il se partage. Et ce partage-là, lorsqu'il est sincère et structurant, devient le ferment d'un développement qui ne laisse personne derrière. Inclusif. Équitable. Résilient. Un développement à hauteur d'humain. Seulement, une gouvernance transparente sans action est un mirage. Une action sans transparence est un danger. C'est dans leur union, dans cet équilibre entre lumière et mouvement, que se construit une gouvernance véritablement au service du développement — une gouvernance qui éclaire et qui avance.

## Gouvernance et transparence

Gouverner, ce n'est pas simplement décider. C'est savoir voir clair au bon moment, discerner les signaux faibles au milieu du bruit, capter l'invisible avant qu'il ne devienne crise. C'est pourquoi les États investissent des fortunes dans la collecte de données, dans l'analyse stratégique, dans la veille permanente. Les organisations, elles, mobilisent cabinets d'études, consultants, baromètres d'opinion, pour choisir où se positionner, comment réagir, quand agir. Mais dans cette course à l'information extérieure, on oublie souvent l'essentiel : la lucidité intérieure. Car toute entité — qu'elle soit individuelle ou collective — ne peut prétendre avancer sans oser se regarder en face. Sans miroir. Sans vérité crue.

C'est ici que l'archétype de l'Ombre, tel que proposé par Jung<sup>1</sup>, devient plus qu'un concept psychologique : il devient un outil politique, stratégique, vital. À l'échelle d'un individu, l'Ombre renferme tout ce qui a été refoulé, ignoré, mis de côté — mais aussi ce qui sommeille, ce qui attend d'être réveillé : les forces brutes, les élans créateurs, les parts inavouées de notre puissance. Ce n'est pas ce qui est mal. C'est ce qui



## Gouvernance et piège d'efficacité

Le plus grand risque qu'un système de gouvernance puisse prendre n'est pas l'erreur de stratégie, ni même l'échec d'un programme. Non. Le véritable risque, plus insidieux, plus profond, c'est le refus d'intégrer l'autre, cet autre qui nous dérange, qui nous défie, qui nous reflète. Cet autre que l'on évacue sous prétexte d'efficacité, d'optimisation, de rationalisation de l'effort. Mais cet autre, en réalité, n'est autre que notre propre ombre — cette part que l'on préfère ignorer pour préserver le confort de la ligne droite, l'illusion d'une direction unique, limpide, incontestée.

Car gouverner, ce n'est pas dominer la complexité par la simplification. C'est accueillir l'inconfort de la nuance. C'est oser se regarder dans un miroir qui ne flatte pas, qui révèle les angles morts, les contradictions, les vérités inconciliables. Mais qui dit vérité ? Qu'est-ce qu'une vérité dans un monde fragmenté ? Lakoff<sup>2</sup> le rappelle avec justesse : ce que nous croyons vrai, ce n'est pas ce qui est, mais ce que nous aide à survivre, à avancer, à cohabiter. Nos vérités ne sont pas absolues, elles sont fonctionnelles. Elles nous guident comme des boussolles silencieuses, discrètes mais puissantes. Elles orientent nos décisions, nos amours, nos indignations, nos révoltes.

Mais qu'advient-il si ces vérités sont incomplètes ? Si elles ne reflètent qu'un pan de la réalité, soigneusement sélectionné pour nous rassurer ? Alors, elles ne nous guident plus — elles nous enferment. Elles deviennent des prisons dorées où l'on tourne en rond, convaincus d'avancer. Et c'est souvent au détour d'un événement, d'une crise, d'un surgissement imprévu, que cette prison se fissure. Que l'on se rend compte que l'on a marché non vers le réel, mais vers son propre reflet.

Voilà pourquoi une gouvernance lucide ne peut se construire sans un dialogue constant avec l'altérité, sans une place faite à l'ombre, sans cette capacité à accueillir les vérités multiples sans les opposer, mais en les tressant en un récit commun, imparfait mais vivant. Une gouvernance qui ne se regarde pas seulement dans ses rapports de performance, mais dans le regard de ceux qu'elle n'entend pas encore. C'est dans cette tension-là — entre ce que l'on croit être vrai, et ce que l'on n'a pas encore compris — que réside l'intelligence politique la plus fine. Celle qui, au lieu de trancher, tisse...

est enfoui. Ce que nous ne voulons pas voir mais qui nous gouverne tout de même. Transposée au niveau d'une organisation ou d'un État, cette Ombre prend la forme de l'opposition politique, du contre-pouvoir, du regard critique. Son rôle n'est pas de saboter ni de s'opposer pour s'opposer, mais d'incarner cette partie de la réalité que le pouvoir en place ne veut pas ou ne peut pas voir. Elle est là pour remettre du réel dans le récit, pour rappeler que tout pouvoir qui ne se confronte pas à sa propre ombre court vers l'illusion — et l'illusion, tôt ou tard, engendre la chute.

Ainsi, une gouvernance véritablement mature, qu'elle soit publique ou privée, ne se contente pas d'accumuler des données pour nourrir sa vision du monde. Elle apprend à se regarder dans le noir, à écouter ce qui dérange, à faire de l'Ombre non pas une ennemie, mais une alliée dans la quête de lucidité et d'équilibre. Car c'est dans cette confrontation féconde que naissent les décisions les plus justes, les plus humaines, les plus durables. Aller vers l'ombre ou intégrer le message de l'opposition

## Passage à l'action par les trois M

Un système de gouvernance sans passage à l'action, c'est comme une arme laissée sur une étagère, chargée de potentiel mais vidée de sa puissance. C'est une promesse sans incarnation, une volonté suspendue dans les limbes de l'intention. Or, gouverner ce n'est pas seulement penser, anticiper, organiser. C'est faire. C'est traduire la pensée en mouvement. Mais l'action, pour être juste et féconde, ne se décrète pas. Elle exige des fondations solides, ce que l'on pourrait appeler les Trois M — Moyen, Méthode, Motivation — sans lesquels toute velléité de transformation s'épuise avant même d'avoir vu le jour.

D'abord, il y a le Moyen. Un rêve sans ressource reste un mirage. Une

décision sans bras, sans outils, sans souffle reste lettre morte. Un système de gouvernance doit disposer des ressources nécessaires, des compétences humaines, des leviers matériels, des appuis financiers. Sans cela, même les décisions les plus éclairées tombent dans le silence des rapports non appliqués, des lois non exécutées, des projets figés bien présentés mais jamais incarnés.

Ensuite vient la Méthode. Car l'intention ne suffit pas. Toute action demande une architecture. Une manière de faire. Un art de déployer, d'agencer, de coordonner. Il faut une stratégie claire, des étapes structurées, des procédures adaptées. Gouverner sans méthode, c'est construire sans plan — et courir le risque de s'effondrer au premier choc, au premier imprévu, à la première résistance. La méthode, c'est le squelette invisible de toute action qui dure.

Mais est un moteur plus subtil, plus fragile, et pourtant plus décisif encore : la Motivation. Car sans elle, tout le reste s'effrite. On peut avoir les moyens, les outils, les plans — mais si le cœur n'y est pas, si le sens fait défaut, rien ne bouge vraiment. La motivation, c'est cette flamme intérieure qui relie l'action au « pourquoi ». C'est elle qui fait qu'on agit non par contrainte, mais par conviction. Elle ne se décrète pas, elle se cultive. Elle se nourrit de vision, de valeurs, de causes plus grandes que soi. Sans elle, les décisions s'empilent mais ne s'enracinent pas. Elles passent, mais ne transforment rien.

Ainsi, une gouvernance authentique, vivante, transformatrice, ne peut se contenter d'un des M en oubliant les autres. Il faut les trois. Le moyen comme bras, la méthode comme colonne, la motivation comme souffle. Sans cette trinité, l'action chancelle. Avec elle, elle s'enracine. Et c'est dans cette union — du possible, du structuré et du désiré — que naissent les véritables actes de transformation. Ceux qui déplacent les lignes. Ceux qui changent les vies.



**Par Abderrazak Hamzaoui**  
Email : hamzaoui@hama-co.net  
www.hama-co.net

<sup>1</sup> Carl Gustave Jung: *the archetype and the collective unconscious*  
<sup>2</sup> George Lakoff, *Metaphors we lived by*



## Les socialistes français s'unissent aux communistes et écologistes pour dénoncer un "génocide" à Gaza



Le dirigeant du Parti socialiste français Olivier Faure a dénoncé lundi soir le "génocide" commis actuellement selon lui par Israël à Gaza, rejoignant pour la première fois clairement écologistes et communistes sur ce sujet.

"Le gouvernement de Benjamin Netanyahu commet un génocide", a déclaré M. Faure devant des centaines de militants de gauche réunis à Paris.

Un terme que le patron du PS français n'utilisait pas directement jusqu'ici, et qu'il a assumé lundi de dire "haut et fort".

"Le génocide est caractérisé dès lors qu'il y a une intentionnalité. Les membres du gouvernement israélien multiplient les déclarations en ce sens (...) Cette politique est hélas pensée, planifiée et même revendiquée", a souligné M. Faure.

"Heureux de voir toutes les tendances du PS rallier notre position contre le génocide à Gaza (...) Mieux vaut tard que jamais", a ironisé en réaction le leader du parti La France insoumise (LFI), à gauche du PS, Jean-Luc Mélenchon sur X.

Aucun élu de La France insoumise, formation très impliquée dans la défense de la cause palestinienne et qui a rapidement utilisé le mot génocide pour quali-

fier la situation à Gaza, n'était présent aux côtés des trois dirigeants de gauche lundi soir.

Pour Fabien Roussel, le patron du PCF, à l'origine de ce rassemblement, le fait que la France ne reconnaisse pas un Etat de Palestine est "une honte faite à l'histoire diplomatique de notre pays".

Paris est déterminé à reconnaître un Etat de Palestine, avait souligné mardi dernier le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot. Une reconnaissance qui devrait intervenir lors de la conférence internationale co-présidée par la France et l'Arabie saoudite pour relancer une solution pacifique au conflit israélo-palestinien dite "à deux Etats", qui se tiendra du 17 au 20 juin.

Israël a intensifié son offensive à Gaza le 17 mai, dans le but affiché de libérer les derniers otages, de prendre le contrôle de tout Gaza et d'anéantir le mouvement islamiste palestinien Hamas, dont l'attaque sans précédent sur le sol israélien le 7 octobre 2023 a déclenché la guerre.

Ces derniers jours, la Défense civile à Gaza a rapporté quotidiennement des dizaines de morts, dont des enfants, dans le pilonnage israélien du petit territoire de plus de deux millions d'habitants.

Les habitants de l'enclave, assiégée depuis plus de 19 mois, manquent de tout - nourriture, eau, carburant et médicaments - après plus de deux mois d'un blocage total de l'aide humanitaire, qu'Israël n'a que partiellement levé lundi dernier.

Les accusations de "génocide" contre Israël se multiplient, venant de l'ONU, de groupes de défense des droits humains, et de pays de plus en plus nombreux. Israël les rejette.

## La Russie accuse l'Ukraine d'intensifier ses frappes pour saboter leurs négociations

Moscou a accusé mardi Kiev d'intensifier ses attaques aériennes pour faire échouer "le processus de négociations" entre les deux pays, après un week-end de frappes massives en Ukraine que la Russie voit comme une "réponse".

Sous pression américaine pour mettre fin au conflit lancé par l'assaut russe en février 2022, la Russie et l'Ukraine ont tenu en mai des pourparlers à Istanbul, qui n'ont pas permis de réelle percée.

Ces derniers jours, l'Ukraine a accusé la Russie d'avoir mené des attaques aériennes d'une ampleur record, tuant notamment 13 personnes dimanche.

Les attaques ont conduit le président américain Donald Trump, qui veut une fin au conflit aussi vite que possible, à estimer que son homologue russe Vladimir Poutine était "devenu complètement fou".

Le ministère russe de la Défense a affirmé mardi que c'était l'Ukraine, soutenue par "certains pays européens", qui avait "pris une série de mesures provocatrices visant à faire échouer le processus de négocia-

tions", citant la multiplication des "attaques à l'aide de drones et de missiles" contre des installations civiles en Russie depuis le 20 mai dernier.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a ensuite affirmé que les actions de Kiev étaient "clairement en dissonance avec la volonté de paix".

Le comportement des Européens, qui soutiennent militairement l'Ukraine, "ne contribue en rien à un règlement pacifique", a-t-il ajouté.

L'Ukraine a dit, elle, avoir été visée par des attaques aériennes russes massives ces derniers jours.

Dimanche, 13 civils, dont trois enfants de la même famille, ont péri dans des attaques de missiles et drones russes, selon Kiev.

Les attaques de lundi n'ont pas fait de morts, mais elles ont impliqué 355 drones, un "record" depuis le début du conflit, a affirmé l'armée de l'air ukrainienne.

Le ministère russe a assuré que ses propres frappes en Ukraine étaient une "réponse" à des attaques de drones ukrainiens

ayant fait des victimes civiles russes.

La Russie affirme toujours ne viser que des installations liées à l'armée en Ukraine, même si des villes entières ont été ravagées par son assaut.

Des attaques d'une telle ampleur mettent à rude épreuve la défense antiaérienne de l'Ukraine qui commence, selon des médias occidentaux, à manquer sérieusement de moyens pour les repousser.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dénoncé lundi "le sentiment d'impunité" de la Russie, appelant les Occidentaux à renforcer leurs sanctions.

Le chancelier allemand Friedrich Merz a créé une certaine confusion lundi en annonçant qu'il n'y avait "plus de limites de portée" pour les armes occidentales livrées à l'Ukraine, qu'elle était donc libre d'utiliser pour frapper en profondeur dans le territoire russe.

Il a clarifié ses propos mardi en expliquant qu'il évoquait simplement des levées de restrictions de portée déjà annoncées par certains alliés ces derniers mois, et non de nouvelles.

Donald Trump s'est, lui, gardé de promettre des actions concrètes contre Vladimir Poutine, avec lequel il a parlé au téléphone la semaine dernière.

Le Kremlin a minimisé lundi les récentes critiques du président américain contre son homologue russe, les attribuant à une "surcharge émotionnelle" touchant "tout le monde".

Washington appelle à un cessez-le-feu inconditionnel, ce que veut aussi Kiev, mais pas Moscou.

La Russie part du principe que les négociations doivent se faire "simultanément" aux combats. L'Ukraine voit cette position comme une preuve que le Kremlin cherche à jouer la montre pour profiter de son avantage sur le champ de bataille.

Le ministère russe de la Défense a encore revendiqué mardi la prise d'un village de la région ukrainienne de Donetsk, dans l'est, Stara Mykolaïvka.

Les frappes en Ukraine se poursuivaient par ailleurs mardi, les autorités régionales du pays faisant état d'attaques russes ayant blessé des civils dans le sud et le nord-est.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

TABOU FÉMININ	SODIUM PERCEP- TEUR	RAPINE	GRIS- BRUN CUBE	BIEN TRANSMIS	ENZYME VERBAL	BOURRI- CHON
PLEINE				NIGAUD		
		AVOIR LE CULOT EN OUTRE		ÂGE LIT		
VENUE AU MONDE	PAS CERNE		LANCÉE	PORTION DE TRIPES	EN CATIMINI LOUP	
SOURÇON		PIGE		ESCOMPTE		
UNE PARTIE DE L'OVAIRE		VOISIN DU LAMA			FIEL	ARTICLE ESPAGNOL
ENCERC- LA				BOLIQUET SOMBRE		
EN CHUTE		DESCENTE	ÂGE		POLI	PRONOM
				PÈRE DE SEM	VEÏNE	SUBTER- FUGE
FAUCH- ETTE CONNU	MONOC- HROME	BIEN PLANQUE			FIN DE VERBE	
		CARDIN- AUX EN RODAGE		GRECQUE	SYMBOLE DE L'ARGENT	UNE PARTIE DES TURCS
POSSESSIF MÉTALLO			PETITES DIFFÉR- ENCES			ANNONCE UNE SUITE

Solution mots flechés d'hier

DÉFINI- ENT	O	APRÈS L'ÉPIQUE	I	CAR	V	CHOLE- STÉROL	I	APRÈS L'ÉPIQUE	SPÉCIFI- QUE	ÉPIQUE	RODAGE
POUR	T	A	F	F	E	ÉPIQUE	L	A	B	E	L
	D	E	I	L	S	B	I	R	E		
ÉPIQUE	N	I	G	A	U	D	L	G	S		
POUR	T	R	A	C	E	L	A	N	I		
ASSEZ BIEN	L	O	G	E	T	R	A	D	I	T	I
	A	B	E	E	O	I	R	E			
PROFANE	O	I	M	P	O	S	E				
	E	X	P	E	R	I	M	E	N	T	E
PROFANE	C	R	U	A	L	P					
	I	L	M	A	G	A	Z	I	N	E	
PROFANE	S	N	O	B	E	G	E	R	I	E	
NET EN MARCHÉ	D	E	M	A	R	R	E	S	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
 Mohamed Benarbia  
**Secrétaire général de la rédaction**  
 Mohamed Bouarab  
**Rédaction**  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Bouithy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Metfah  
**Responsable des ressources humaines**  
 Atika Rachdi  
**Directeur artistique**  
 Fouad Ezzafir  
**Service technique**  
 Khadija Sabi (Responsable)  
 Myriem Rebane  
 Khadija Halafi  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmardi  
**Révision**  
 Abdelmoumeïn Warach  
**Secrétariat**  
 Asmaa Tabaa  
**Photographe**  
 Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
 Ahmadou El Katab (Laiyoune)  
 Abdelali khallad (Essaouira)  
**Collaborateurs**  
 Chouaib Sahnoun  
 Khalil Benmouya  
**Adresse de la Rédaction**  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
**E-mail:**  
 Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
 0522 61.94.04  
**Fax de la rédaction:**  
 0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
 E-mail:  
 annonceslibe@libe.ma  
 Youssef El Gabs  
 Mouna El Youssoufi  
 Loubra Baghdadadi  
 Latifa Mounib  
 Rkia Ait Dahman  
 Siham Zaïter  
 Fadwa Choukri  
**44, Avenue des E.A.R**  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60 23 44  
 Fax: 0522 31.28.10  
**Imprimerie**  
 Les Editions Maghébines  
**Distribution**  
 SAPRESS  
 Dossier de presse 130/64  
**Site web:** www.libe.ma  
**Journal Libération**  
**Libération Maroc**  
 2017  
 www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■							
3				■					■	
4						■				
5						■				■
6				■						
7			■				■			
8		■								
9				■					■	
10					■					

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Relatif aux eaux courantes
- 2- Contracté - Elles ont leur cour
- 3- Union en attente - Pas leste
- 4- Général persan en campagne - Mot de Bûcheron
- 5- Liquide vital - Pote
- 6- Epoque - Devise annoncée
- 7- Pose - Ville de Chaldée - En les
- 8- Plongeurs de plumes
- 9- Démence - Rivière d'Allemagne
- 10- Mis à l'épreuve - Exister

**VERTICALEMENT**

- 1- De manière affectée
- 2- Frères du cinéma - Id est
- 3- Mises en écran
- 4- Sied - A rendre - Précis
- 5- Le grand calomnié - Vieille langue
- 6- Fils de Jacob - Médication
- 7- Béquille de navire - Ancré
- 8- Langue de terre - Cardinal
- 9- Défini - Soutenir
- 10- Père de Jason - Qui a de gros os

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	I	C	A	N	E	R	I	E
2	R	E	S	U	M	E	■	O	S	T
3	I	R	E	N	E	■	I	S	O	■
4	T	E	■	E	■	B	R	E	L	E
5	I	■	A	I	S	E	■	S	E	T
6	C	O	N	F	O	R	■	R	I	
7	I	N	C	O	N	N	U	E	■	R
8	S	A	■	R	■	E	N	T	E	E
9	M	■	E	M	U	■	I	N	N	E
10	E	R	S	E	■	O	S	A	I	S

### Grilles de sudoku

*Facile*

4		1						9
		5	1	4	3			6
6	8				9		3	
5				9			6	
	7	9				1	4	
	6		1					2
	9	2					5	3
7			9	8	6	2		
8					6		7	

*Moyen*

1		2	6					
	8		9	1				2
3	4		5		2			9
		8				7		
	1	7		5		6		
		4				3		
4			8		7		9	3
8				9	3		5	
				1	2		8	

*Difficile*

	3	8		1				
	2			9				4
		4			5		1	
			7			4		
		9	3	2				
	5		2					
8	3			1				
2			5		3			
			8		7	9		

*Expert*

2				8		6	5	
	6		1			2		
3					9			
			8				4	
	5		4		6		8	
4				7				
			2					7
		8			1		9	
	1	7		4				5

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

2	4	7	5	1	3	8	6	9
9	5	3	6	8	4	7	1	2
1	6	8	7	2	9	3	5	4
8	2	1	9	5	7	6	4	3
6	3	9	2	4	8	1	7	5
5	7	4	1	3	6	2	9	8
7	8	6	4	9	2	5	3	1
4	1	2	3	6	5	9	8	7
3	9	5	8	7	1	4	2	6

*Moyen*

1	8	6	5	7	2	9	3	4
9	5	4	3	8	1	7	2	6
3	7	2	6	4	9	8	5	1
4	6	7	1	5	8	2	9	3
2	1	5	9	3	4	6	7	8
8	3	9	2	6	7	4	1	5
7	2	8	4	1	3	5	6	9
6	4	3	7	9	5	1	8	2
5	9	1	8	2	6	3	4	7

*Difficile*

7	6	2	8	1	3	4	5	9
3	1	9	4	5	2	8	6	7
8	5	4	9	6	7	2	1	3
2	8	3	5	7	4	6	9	1
1	9	7	2	8	6	3	4	5
5	4	6	1	3	9	7	8	2
9	7	5	3	4	8	1	2	6
6	2	8	7	9	1	5	3	4
4	3	1	6	2	5	9	7	8

*Expert*

7	1	4	3	8	9	2	5	6
2	8	3	4	6	5	7	9	1
6	9	5	2	1	7	4	8	3
9	2	6	7	4	3	5	1	8
8	4	7	9	5	1	6	3	2
5	3	1	6	2	8	9	4	7
3	5	2	1	7	4	8	6	9
1	6	8	5	9	2	3	7	4
4	7	9	8	3	6	1	2	5

# Economie

## Managem améliore son chiffre d'affaires au premier trimestre 2025

Le groupe Managem a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 2.324 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre 2025, en croissance de 20% par rapport à la même période en 2024.

Cette performance s'explique principalement par la hausse des revenus liés à l'or, à l'argent et au cuivre, portée par une amélioration des cours de vente (+28% pour l'or, +35% pour l'argent et +11% pour le cuivre) et la reprise des opérations polymétalliques sur le site de Guemassa, suspendues au premier trimestre 2024 pour des travaux sur la digue parasismique, indique un communiqué de Managem.

Elle est également attribuable à l'augmentation des volumes de production de cobalt, fait savoir la même source, ajoutant que les prix ont commencé à se redresser, soutenus par la décision de la République démocratique du Congo d'en interdire l'exportation.

Concernant les investissements réalisés au cours du premier trimestre, ils s'établissent à 1.504 MDH, dont 65% ont été alloués aux travaux de construction des projets Tizert au Maroc et Boto au Sénégal, tous deux en phase finale d'achèvement. Les premières productions commerciales sont attendues au second semestre 2025, rapporte la MAP.

Managem poursuit, par ailleurs, la mise en œuvre de son plan stratégique, avec plusieurs avancées notables, dont la finalisation de la cession de la mine d'Oumejrane le 8 janvier 2025 dans le cadre de l'optimisation du portefeuille d'actifs et la conclusion d'un partenariat stratégique avec le groupe Barrick pour l'exploration aurifère au Sénégal.

Il s'agit aussi des avancées significatives sur les projets de métaux de la transition énergétique (sulfate de cobalt, sulfate de manganèse), ainsi que sur le développement du projet de gaz naturel Tendara.

Pour ce qui est de l'endettement net, il s'établit à 11.901 MDH, en hausse de 1.629 MDH comparativement à fin 2024, reflétant l'effort d'investissement soutenu pour accompagner la stratégie de croissance.

## Perspectives économiques pour le Maroc

# L'industrie, les services et la reprise agricole soutiennent la croissance en 2025 et 2026



La croissance de l'économie nationale atteindrait 3,5% en 2025 et 3,6% en 2026, grâce aux avancées dans l'industrie et les services, et à la reprise du secteur agricole après plusieurs années de sécheresse, a indiqué, lundi à Casablanca, Luis Dalmau Taules, économiste Afrique & Moyen-Orient chez Allianz Trade.

M. Dalmau Taules, qui animait une conférence organisée par Allianz Trade au Maroc pour discuter des dernières perspectives économiques mondiales et marocaines, a présenté les défis économiques actuels, en mettant en lumière l'incertitude persistante causée par la politique commerciale des Etats-Unis, qui continue de perturber le commerce mondial.

Réunissant des journalistes de la presse marocaine, cette conférence a été l'occasion de souligner que l'impact direct de la guerre commerciale sur le Maroc est limité en raison de la faible exposition des exportations marocaines au marché américain et de l'exclusion des engrais de l'augmentation des tarifs. Cependant, il pourrait y avoir un impact plus important par l'exposition indirecte du marché marocain aux Etats-Unis via l'économie européenne, rapporte la MAP.

Les efforts de relocalisation des entreprises européennes pour réduire les

risques liés à la Chine et aux Etats-Unis peuvent bénéficier au Maroc, en le positionnant potentiellement comme un hub clé de relocalisation pour accéder au marché européen à des coûts plus bas que ceux en Europe.

Le secteur automobile, en pleine expansion, pourrait profiter particulièrement de ces efforts de relocalisation des chaînes de valeur, notamment de la part d'acteurs chinois.

De plus, les ports marocains, dont celui de Casablanca, ont tiré parti des perturbations du trafic maritime international, notamment la fermeture temporaire du canal de Suez. Avec les investissements adéquats, ces infrastructures pourraient devenir des hubs commerciaux mondiaux connectant l'Europe, l'Afrique, l'Asie et les Amériques.

Le tourisme, quant à lui, poursuit son essor. Les arrivées internationales ont atteint un niveau record en 2024, tendance appelée à se renforcer en 2025, consolidant la place du Maroc comme destination majeure du tourisme mondial.

Cette conférence a été également l'occasion de jeter la lumière sur la récente enquête d'Allianz Trade qui a été menée auprès de 4.500 exportateurs dans neuf pays représentant 60% du PIB mondial. Cette enquête révèle que

60% des entreprises prévoient un impact négatif de la guerre commerciale et 45% anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires à l'export.

Pour faire face à ces tensions, les entreprises adoptent des stratégies de "friendshoring", diversifiant leurs partenaires commerciaux et reconfigurant leurs chaînes logistiques. Elles explorent aussi des itinéraires maritimes alternatifs pour maîtriser les coûts douaniers.

Le découplage entre les Etats-Unis et la Chine se poursuit, stimulant l'intérêt pour l'Europe et l'Amérique latine comme alternatives commerciales viables.

Allianz Trade est le leader mondial de l'assurance-crédit commercial et un spécialiste reconnu dans les domaines de la caution, des recouvrements, du crédit commercial structuré et du risque politique. Son réseau d'intelligence propriétaire repose sur un accès instantané aux données de plus de 289 millions d'entreprises.

Basé à Paris, Allianz Trade est présent dans plus de 40 pays avec 5.800 employés. En 2024, son chiffre d'affaires consolidé était de 3,8 milliards d'euros et les transactions commerciales mondiales assurées représentaient 1.400 milliards d'euros d'exposition.

## L'ONEE annonce la mise en service de la ligne d'alimentation électrique du complexe portuaire Nador West Med

Dans le cadre du projet stratégique d'alimentation électrique du complexe portuaire Nador West Med (NWM), l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) vient de procéder à la mise sous tension, avec succès, de la première ligne 225 kV reliant le poste 225/60kV de Selouane au site de Nador West Med.

D'une longueur de 31 kilomètres, cette ligne à très haute tension constitue un maillon essentiel du dispositif principal d'alimentation électrique du nouveau port Nador West Med, précise l'ONEE dans un communiqué.

Sa réalisation a mobilisé d'importants moyens humains et techniques ainsi que l'appui efficace des au-



torités locales, ce qui a permis de réaliser l'ouvrage dans les délais impartis, explique la même source.

Cette nouvelle ligne, qui permettra d'alimenter l'usine de fabrication des pâles d'éoliennes AEOLON, premier industriel à s'installer au niveau du Port NWM, s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet d'alimentation électrique du complexe portuaire, mené par l'ONEE, rapporte la MAP.

Ces infrastructures permettront de satisfaire durablement les besoins en énergie électrique aussi bien du complexe portuaire que des futures industries qui s'y implanteront, constituant ainsi un levier majeur pour le développement économique de la région orientale et du Royaume, note le communiqué.

# Al Hoceima: L'IPC en hausse de 0,9% en mars dernier

L'Indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville d'Al Hoceima a augmenté de 0,9% en mars dernier, par rapport au mois précédent, et de 1,8% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,7% en mars dernier par rapport à février, en raison de l'augmentation des prix du "Poisson et fruits de mer" de 12,8%, des "Légumes" de 7,3%, des "Fruits" de 1,7%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,6%, des "produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,3%, et des "Huiles et graisses" et du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,2% pour chacun deux, indique une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

En revanche, la variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a décliné de 0,2%, suite à la baisse des prix des divisions des "Articles d'habillement et

chaussures" de 1%, du "Transport" de 0,6%, et des "Biens et services divers" et des "Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer" de 0,2% pour chacun deux.

Par ailleurs, la hausse des prix des "Logements, eau, électricité et autres combustibles" de 0,3% et "Restaurants et hôtels" de 0,2%, et la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,5% en mars 2025, sous l'effet de la hausse des prix des "légumes" de 8,4%, des "Viandes" de 6,7%, des "fruits" de 5,6%, du "Tabac" de 3,6%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 1%, du "Poisson et fruits de mer" de 0,5% et du "Café, thé et cacao" et des "Huiles et graisses" de 0,4% pour chacun deux, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la diminution des prix du "Pain et céréales" de 1,3%, du "Lait, fromage et



œufs" de 0,9%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,5% et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,3% n'a pas affecté l'évolution générale.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a diminué de 0,3%,

alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 5,9% pour la division du "Transport" et une augmentation de 5% pour la division des "Logements, eau, électricité et autres combustibles".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

## Une délégation catalane en mission économique au Maroc

Une délégation économique et institutionnelle de la région de Catalogne (nord-est de l'Espagne) effectuera, du 27 au 29 mai, une mission au Maroc dans le but de renforcer les relations économiques et commerciales avec le Royaume.

Organisée par la Confédération patronale du travail de la Catalogne (FDT), en partenariat avec le Conseil économique Maroc-Espagne (CE-MAES), cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir

les échanges entre les acteurs économiques espagnols et marocains dans des secteurs à fort potentiel tels que l'automobile, l'innovation technologique, les infrastructures, les finances et le commerce, indique lundi la FDT dans un communiqué.

Au cours de cette mission, la délégation espagnole tiendra une série de rencontres avec des institutions marocaines, dont le Centre régional d'investissement de Tanger, le ministère de l'Investissement, de la Convergence

et de l'Evaluation des politiques publiques et Casablanca Finance City, rapporte la MAP.

Des visites de sites industriels stratégiques, notamment Tangier Automotive City et la Technopole de Nouaceur, figurent également à l'agenda de ce déplacement, selon la même source.

La délégation est formée d'une trentaine d'entrepreneurs représentant des secteurs stratégiques à fort potentiel de coopération, spécialisés en logistique internationale, en gestion douanière, en

ingénierie, en construction, en chimie durable, ainsi qu'en solutions numériques (SaaS) et en production industrielle de matériaux techniques.

Cette mission s'inscrit dans la stratégie de projection internationale de la FDT, qui ambitionne de favoriser la création de partenariats économiques durables, de rapprocher les écosystèmes productifs marocain et catalan, et d'encourager un dialogue interrégional entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

# Oujda vibre au rythme du 32<sup>ème</sup> Festival de la musique gharnatie

La 32<sup>ème</sup> édition du Festival de la musique gharnatie d'Oujda s'est ouverte, dimanche soir au Théâtre Mohammed VI, sous le thème "La musique gharnatie, de la conservation à la valorisation".

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation culturelle de trois jours, organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- Département de la culture - vise à contribuer à la préservation de la musique gharnatie et à sa transmission aux générations montantes.

Elle a également pour objectifs de conforter la place de ce patrimoine artistique comme un important affluent culturel, qui contribue au développement et à la créativité, ainsi que de soutenir son rayonnement aux niveaux national et international, à travers des performances artistiques et des rencontres intellectuelles qui valorisent ce patrimoine culturel authentique.

Le festival, initié en partenariat avec la wilaya de l'Oriental, le conseil régional et la commune d'Oujda, ambitionne aussi d'offrir un espace de dialogue entre les praticiens et les parties intéressées par ce genre musical, et à encourager la formation des jeunes et leur participation à la dynamique de préservation du patrimoine, à travers des mécanismes innovants alliant tradition et modernité.

Lors de la cérémonie d'ouver-



ture, les mélomanes ont été gratifiés d'un spectacle de haute volée célébrant la richesse de la musique gharnatie, animé par la troupe Nassaim gharnata (Ribat Al Fath) et l'Association de la troupe andalouse pour la musique, le théâtre et la littérature d'Oujda.

La cérémonie a également été marquée par le vibrant hommage rendu aux artistes Nadia Mechrafi et Jilali Salhi, en reconnaissance de leurs contributions remarquables à la préservation de ce patrimoine et à sa transmission aux générations montantes.

Le directeur régional de la culture par intérim dans la région de

l'Oriental, Yassine Abdellaoui, a souligné, dans une déclaration à la MAP, que le thème retenu pour cette édition s'inscrit dans le droit fil de la stratégie du ministère visant à préserver le patrimoine culturel immatériel, à renforcer son rôle dans le développement durable et à consolider la prise de conscience quant à l'importance de cet héritage culturel, en plus de motiver les artistes, les groupes musicaux et les chercheurs à créer et à innover dans le domaine de la musique gharnatie.

Il a ajouté que le festival tend à offrir un espace de rencontre et de partage d'expériences, à encourager

l'implication des jeunes dans la promotion de ce patrimoine et à stimuler la recherche académique et les initiatives artistiques, visant à enraciner et à moderniser la musique gharnatie, notant que cette édition est marquée par un programme riche et diversifié qui confère au festival une dimension à la fois éducative, culturelle et promotionnelle.

De son côté, Nasreddine Chihab, chef de la troupe Nassaim gharnata, a mis l'accent sur l'importance de préserver cet art en engageant les jeunes à travers de nouvelles approches basées sur la participation collective et l'apprentissage interactif, soulignant qu'il encourage les membres de son groupe à combiner chant et musique afin de créer une ambiance collective et renforcer les liens artistique et émotionnel avec ce genre musical.

Le programme de cette édition du festival comprend des soirées artistiques avec la participation de troupes de la musique gharnatie de diverses villes du Royaume et des expositions parallèles en lien avec ce genre musical (habits, instruments et ouvrages), en plus de concours, ateliers et dédicaces.

Cette édition connaît aussi la participation de chercheurs, d'universitaires et d'acteurs associatifs pour mettre en évidence les moyens de promouvoir la musique gharnatie et de renforcer sa présence dans le paysage culturel national.

## Clôture à Rabat du 9<sup>ème</sup> Festival du cinéma en espagnol

Le rideau est tombé, lundi soir à Rabat, sur la 9<sup>e</sup> édition du Festival du cinéma en espagnol, avec la projection du long métrage "La Estrella Azul" (L'étoile bleue), du réalisateur espagnol Javier Macipe.

Le film raconte l'histoire de Mauricio Aznar, un célèbre musicien espagnol qui parcourt l'Amérique latine pour renouer avec sa vocation artistique. Il y rencontre Don Carlos, un artiste âgé qui, bien qu'il soit l'auteur de certaines des chansons les plus célèbres du folklore de son pays, n'arrive pas à sortir de la précarité. De leur rencontre naît un duo extravagant et chimérique.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture, le conseiller culturel de l'ambassade d'Espagne à Rabat, José María Davó Cabra, a souligné que le festival a pour objectif de rapprocher le public marocain des cultures variées des pays qui partagent cette magnifique langue qu'est l'espagnol, parlée par quelque 600 millions de personnes.

Il a ajouté que, grâce à cette manifestation, le public a eu l'opportunité de rire, de s'émerveiller et de découvrir une

diversité de genres allant des comédies, aux drames, en passant par les documentaires, rappelant que le cinéma demeure un reflet de la vie.

Pour sa part, la cheffe des activités culturelles de l'Institut Cervantès de Rabat, Olvido Salazar-Alonso, a relevé, dans une déclaration à la MAP, que le

festival qui incarne une grande diversité culturelle a attiré un large public.

Elle a ajouté que l'institut a oeuvré en étroite collaboration avec les ambassades ibéro-américaines pour organiser ce festival qui a constitué une vitrine illustrant la richesse et la diversité des cinémas hispanophones.

Le Festival du cinéma en espagnol, qui s'est tenu du 6 au 26 mai, a été marqué par la projection de plusieurs œuvres cinématographiques, telles que "La vida en gris" (Mexique), "Hasta en las mejores familias" (Chili), "La casa de mamá Icha" (Colombie), "Tocar y luchar" (Venezuela), "La familia Reyna" (République dominicaine) et "Muchachos: la película de la gente" (Argentine), "Cipactli. La diosa cocodrilo" (Salvador), "Matar a un muerto" (Paraguay), "Despierta mamá" (Panama), "AM-PM" (Cuba) et "El bien esquivo" (Pérou).

Organisé en collaboration avec plusieurs ambassades latino-américaines accréditées à Rabat, cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre d'un engagement commun pour la promotion



Journée de l'Afrique en Azerbaïdjan

# Le Maroc célèbre le continent par le 7<sup>ème</sup> art

L'ambassade du Maroc en Azerbaïdjan a célébré la Journée de l'Afrique en organisant la 2<sup>e</sup> édition des Journées du cinéma africain à Bakou, mettant en lumière la richesse et la diversité culturelle du continent à travers le 7<sup>e</sup> art. Cet événement, tenu du 23 au 25 mai, illustre l'engagement du Maroc pour la promotion de la culture africaine par le biais du cinéma.

Organisée en partenariat avec la Fondation du Festival du cinéma africain de Khouribga et avec le soutien du Centre d'affaires «Landmark», cette édition a présenté six films primés venus de Zambie, du Zimbabwe, du Cameroun, du Mozambique, du Mali et de la Tanzanie.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Azerbaïdjan, Mohamed Adil Embarch, a indiqué que cette initiative vise à faire découvrir la richesse artistique et la diversité culturelle du continent, à travers un cinéma authentique, résilient et engagé.

S'inscrivant dans la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur d'une coopération Sud-Sud solidaire, cette initiative met également en lumière des



Journée mondiale de l'Afrique

pays africains non représentés diplomatiquement en Azerbaïdjan. L'événement a attiré un public nombreux et varié composé d'étudiants, de passionnés de cinéma, de journalistes,

de diplomates et de membres de la communauté expatriée, qui ont exprimé leur satisfaction et leur enchantement pour l'organisation de cette manifestation.

## Bouillon de culture

### Festival

La 26<sup>ème</sup> édition du Festival international de luth de Tétouan se tiendra, du 29 au 31 mai, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la culture.

Cette édition, organisée en partenariat avec la province, le conseil provincial et la commune de Tétouan, sous le thème "Lueurs de tolérance", intervient dans un contexte particulier marqué par la désignation de Tétouan comme capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue pour 2026.

Selon un communiqué des organisateurs, cet événement se déroulera cette année dans plusieurs espaces culturels, en plus de la projection de ses activités sur un écran installé à la Place Moulay El Mehdi, notant que cette édition offre une somptueuse programmation mêlant spectacles, performances musicales et expériences artistiques, avec la participation d'artistes d'Australie, d'Égypte, de Bahreïn, de Chine, du Soudan, de Turquie, d'Espagne, de Syrie et du Maroc, qui feront vibrer le public de la Colombe blanche.

Cette manifestation sera marquée par des performances artistiques inédites et un hommage rendu aux maîtres du luth au Maroc, ainsi que la remise du prix Ziryab des virtuoses, une master class sur le luth chinois (Pipa) et le luth dans sa forme maroco-andalouse, et des lectures poétiques à Dar El Ghazouani, en coordination avec la Maison de la poésie de Tétouan.

Au programme figurent également des rencontres avec les stars de cette édition à la médina de Tétouan, reflétant l'authenticité de la ville et affirmant sa position en tant que centre de rayonnement culturel, de coexistence et de créativité.

## Clap de fin pour la grande finale du concours "Cinéma en classe"

La grande finale du concours "Cinéma en classe", organisée dans le cadre du projet éducatif "Madrastna", s'est clôturée lundi à Casablanca par une cérémonie de remise des prix aux jeunes lauréats.

Ainsi, le Grand Prix du meilleur film a été attribué à "Réflexion rétractée" de la région de Rabat-Salé-Kénitra, tandis que le Prix de la meilleure réalisation est revenu à "Rêves reportés" (région de Laâyoune-Sakia El Hamra), alors que le Prix du meilleur scénario a récompensé "Conflit" (région de Dakhla Oued-Ed-dahab).

Le jury a également décerné une mention spéciale au court-métrage "Visiteur infiltré" de la région de Souss-Massa. Enfin, le Prix du public a été attribué à "La Renaissance", un film porté par la région de l'Orient.

Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur Nabil Ayouch, président du jury, a salué l'enthousiasme et l'engagement des jeunes participants, tout en soulignant l'importance de cette initiative, menée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ainsi que la Fondation Ali Zaoua.

Il a rappelé que ce programme a permis, tout au long de l'année scolaire, de sensibiliser les élèves à la lecture de

l'image, à l'analyse filmique et à l'exercice de la pensée critique à travers le prisme du cinéma.

"Aujourd'hui, nous sommes réunis pour célébrer le cinéma avec la jeunesse marocaine. Il est essentiel de redonner aux jeunes le goût de voir des films dans leur intégralité, de les aider à comprendre le monde à travers une œuvre longue, loin des formats courts omniprésents sur les réseaux sociaux", a-t-il déclaré en marge de la cérémonie.

Selon lui, cette initiative a éveillé chez les élèves une véritable envie de créer et de s'exprimer, donnant naissance à un concours national dont les douze courts-métrages finalistes, réalisés par de jeunes talents marocains, ont révélé des regards uniques porteurs d'identités singulières.

M. Ayouch a, par ailleurs, annoncé la reconduction de cette expérience artistique et pédagogique à travers une nouvelle édition dédiée à l'improvisation théâtrale, précisant qu'une grande finale dans ce registre est prévue dans deux jours.

L'événement a célébré les courts-métrages réalisés par des élèves issus de collèges pionniers répartis entre les douze régions du Royaume, dans le cadre d'un programme innovant alliant apprentissage et création cinématogra-

phique.

Dans ce contexte, le jury a salué la qualité cinématographique des productions présentées, soulignant l'originalité des scénarios, la pertinence de la mise en scène et l'engagement sincère des élèves sur des thématiques actuelles et sensibles telles que le harcèlement scolaire, l'immigration clandestine, la pauvreté ou encore les dynamiques sociales.

La finale nationale du concours "Cinéma en classe" marque l'aboutissement d'une phase régionale tenue du 19 avril au 13 mai, qui a mobilisé des mil-

liers d'élèves à travers tout le Royaume.

Le projet "Madrastna" s'articule autour de deux modules complémentaires. Il s'agit du module "Cinéma", qui vise à développer chez les élèves le sens critique, la capacité d'analyse et la narration à travers la projection de films marocains et internationaux, ainsi que la réalisation de courts-métrages originaux.

Le module "Improvisation théâtrale", pour sa part, encourage le travail collaboratif, la spontanéité et l'expression orale et corporelle, dans un cadre ludique et structuré.



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de  
la Protection Sociale  
Région de CASA-SETTAT  
Délégation Provinciale de  
NOUACEUR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 5/2025

(Séance publique)  
Le 03/07/2025 à 11 Heures,  
il sera procédé, dans la  
salle de réunion de la  
délégation « sis au siège de  
la délégation du ministère  
de la santé et la protection  
sociale à la province  
NOUACEUR Lotissement  
DIAR ESSAFA  
BOUSKOURA (Coté du  
Collège AHMED LHIBA),  
à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres  
ouvert National pour :  
L'Achat de Matériel et  
accessoires de Médico-  
Techniques, et l'achat de  
Mobilier Hospitalier,  
destine au centre de sante  
RAHMA 1, centre de sante  
RAHMA 3 relevant de la  
Délégation du Ministère de  
la santé et la protection  
sociale à la province  
NOUACEUR en deux lots  
séparés :  
Lot 1 : L'Achat de Matériel  
et accessoires de Médico-  
Techniques  
Lot 2 : l'achat de Mobilier  
Hospitalier.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail marocain des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :  
Lot 1 : 828264,00DHS (Huit  
cent vingt-huit mille deux  
cent soixante-quatre  
dirhams)  
Lot 2 : 221520,00DHS  
(Deux cent vingt et un  
mille cinq cent vingt  
dirhams)  
Les cautionnements  
provisoires qui doivent être  
constitués et déposés par  
voie électronique, sont  
fixés aux sommes de :  
- Lot 1 : 14000,00 DHS  
(Quatorze mille dirhams)  
- Lot 2 : 4000,00 DHS  
(Quatre mille dirhams)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30,  
32, et 34 du décret n° 2-22-  
431 du 15 Chaaban 1444  
(8/03/2023) relatif aux  
marchés publics  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique via le  
portail marocain des  
marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les documentations  
techniques :  
• Liste de colisage ;  
• Des Prospectus précisant  
le descriptif détaillé de tous  
les articles techniques ;  
Exigée par le dossier

d'appel d'offres peuvent  
être :  
o Soit déposées contre  
récépissé dans le bureau  
des marchés de la  
délégation sis au siège de la  
délégation de la santé et la  
protection sociale à la  
province NOUACEUR  
Lotissement DIAR ESSAFA  
BOUSKOURA (Coté du  
Collège AHMED LHIBA)  
avant 16 Heures 30 Mn du  
matin du 02/07/2025  
- Soit remis séance tenante  
au président de la  
commission d'ouverture  
des plis ;  
- Soit transmis  
électroniquement via le  
portail marocain des  
marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))  
conformément aux  
dispositions de l'article 37  
et 135 du décret n° 2-22-  
431.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 7 du règlement  
de consultation  
N° 3394/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
LARACHE  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
N° 23/DPETL/Lar/2025

Le 16 JUN 2025 à 13 H, il  
sera procédé dans le bu-  
reau de Monsieur le Direc-  
teur Provincial de  
l'Equipement, du Trans-  
port et de la Logistique de  
Larache, place Oued El Ma-  
khazine Larache à l'ouve-  
erture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur  
offre de prix pour :  
Mission d'Assistance tech-  
nique au Maître d'Ouvrage  
pour le Contrôle et le Suivi  
des travaux de dédouble-  
ment de la RR417 sur 4 Km  
au niveau de l'entrée Nord  
de la ville de Larache (Pro-  
vince de Larache)  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de  
l'adresse électronique sui-  
vante :  
[www.mtpnet.gov.ma](mailto:www.mtpnet.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 8 000,00 Dhs, (Huit Mille  
Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations : 417 600,00  
Dhs, (Quatre Cent Dix Sept  
Mille Six Cent Dirhams  
TTC).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30 à 34 du dé-  
cret n° 2-22- 431 du 15  
chaabane 1444 (08 Mars  
2023) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par  
voie électronique dans le  
site des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles exigées  
par l'article 06 du règle-  
ment de consultation.  
Pour les concurrents instal-  
lés au Maroc ils doivent  
fournir une copie légalisée  
(certifié conforme à l'origi-  
nal) des certificats d'agrè-  
ment : D4 et D20.  
N° 3395/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE, DU  
PRESCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION  
DE FORMATION  
DE LA REGION  
CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
D'EL JADIDA  
Avis d'appel d'offres  
ouvert sur offres de prix  
N°: 73J/INV/2025 du  
20/06/2025 à 11H  
Le 20/06/2025 à 11h, il sera  
procédé, dans les bureaux  
de la Direction Provinciale  
du MENPS d'EL JADIDA,  
sis à 01 rue Victor Hugo à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert sur  
offres de prix N°:  
73J/INV/2025 pour  
ETUDE GEOTECHNIQUE  
DES SOLS DE FONDA-  
TION, RECEPTION DES  
FONDS DE FOUILLES,  
CONTROLE DE QUALITE  
DES MATERIAUX ET  
SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU  
LYCEE COLLEGIAL  
LALA RADIA LEMSSA-  
FAR A LA COMMUNE  
TERRITORIALE MOULAY  
ABDELLAH. PROVINCE  
D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse:  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 90 000,00  
Dhs (Quatre Vingt Dix  
Mille Dirhams).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
1 800,00 Dhs (Mille Huit  
Cent Dirhams)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30,  
32 et 34 du décret relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n° 09 du règle-  
ment de consultation.  
N° 3396/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE RHAMNA

**Objet :** Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de  
l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna  
-Province de Rhamna-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° RHA/ 02/2025**  
**OUVERTURE DES PLS LE 23/06/2025**

Le 23/06/2025 à 10h30 (Dix et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de  
l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis  
relatif à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix pour les :

**Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement,  
du transport et de la logistique de Rhamna  
-Province de Rhamna-**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme  
de : 2 435 760,00 Dhs (Deux Millions Quatre cent trente-cinq Mille Sept cent soixante  
Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 37 600,00 Dhs (Trente-sept Mille Six  
Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le  
portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de  
consultation.

N° 3393/PA



**Annonce n°01/2025**  
**Vente aux enchères d'équipements et des mobiliers  
de bureau et d'autres matériels inutilisés.**

L'Institut National des Postes et Télécommunications lance la vente aux enchères  
d'équipements et des mobiliers de bureau et d'autres matériels inutilisés.

Il sera procédé le 19/06/2025 à 10h00 à l'ouverture des plis correspondants à cette vente à  
l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat – Avenue Allal Al  
Fassi – Madinat Al Irfane.

Le dossier peut être retiré ou téléchargé au niveau :

1. De l'Institut National des Postes et Télécommunications-Service des Achats – INPT,  
Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane;
2. Du Site web de l'INPT [www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma), rubrique « Appels d'Offres » ;

Il est prévu un cautionnement provisoire de : Dix mille Dirhams (10.000,00 DH).

Les demandes doivent être déposées à l'Institut National des Postes et Télécommunications-  
Service des Achats à compter de la date de cette annonce jusqu'au 19/06/2025 à 10h00.

Il est prévu une visite des lieux le 12/06/2025 à 10h00 à l'Institut à Rabat.

La séance publique d'ouverture des enveloppes et des offres financières aura lieu le  
19/06/2025 à 10h00.

Le Directeur de l'Institut National  
des Postes et Télécommunications  
Par Intérim

Signé : TAMTAOUI Ahmed

N° 256/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET DE  
LA FORMATION - RE-  
GION DE FES- MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE MOU-  
LAY YACCOUB

Avis de la consultation  
architecturale ouverte  
Le 20/06/2025 il sera pro-  
cédé, dans les bureaux de la  
direction provinciale de  
Moulay Yacoub relevant de  
l'académie régionale de  
l'éducation et de la forma-  
tion région de Fès-Meknes,  
(avenue Tarik Ibn Ziyad  
Ain Kadous -Fès) à l'ouver-  
ture des plis des architectes  
relatifs aux consultations  
architecturales ouvertes sui-  
vantes :  
CONSULTATION ARCHI-  
TECTURALE 5/2025.  
OBJET : ETUDES ARCHI-  
TECTURALES ET SUIVI  
DES TRAVAUX DE REM-  
PLACEMENT DE 30  
SALLES DE CLASSE TYPE  
PREFABRIQUES PAR  
SALLES EN DUR A 17  
UNITES SCOLAIRES AUX  
COMMUNES AIN CHKEF,  
SIDI DAUD, LAAJAJRA,  
LOUADAIN, AIN  
BOUALI, SEBAA ROUADI,  
OULED MIMOUN, AIN

KANSARA ET MKSS RE-  
LEVANT DE LA DIREC-  
TION PROVINCIALE  
MOULAY YACCOUB.  
LE BUDGET PRÉVISION-  
NEL MAXIMUM, HORS  
TAXES, POUR L'EXÉCU-  
TION DES TRAVAUX À  
RÉALISER EST DE : 6 316  
600.00 DH HT (SIX MIL-  
LIONS TROIS CENT SEIZE  
MILLE SIX CENT DH HT).  
HEURE D'OUVERTURE :  
10H  
CONSULTATION ARCHI-  
TECTURALE 6/2025.  
OBJET : ETUDES ARCHI-  
TECTURALES ET SUIVI  
DES TRAVAUX :  
-D'EXTENSION DE 30  
UNITES SCOLAIRES AUX  
COMMUNES : SEBT LOU-  
DAYA, LAAJAJRA,  
OULED MIMOUN, MOU-  
LAY YACCOUB, AIN  
BOUALI, AIN KANSARA,  
SIDI DAUD, MKSS,  
LOUADAIN, AIN CHKEF  
ET SEBAA ROUADI RELE-  
VANT DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE MOULAY  
YACCOUB.  
-DE CONSTRUCTION DE  
SIX BLOCS SANITAIRES A  
SIX UNITES SCOLAIRES  
AUX COMMUNES AIN  
BOUALI, SEBT LOUDAYA,  
OULED MIMOUN ET  
LOUADAIN RELEVANT  
DE LA DIRECTION PRO-  
VINCIALE MOULAY YA-  
COUB.  
LE BUDGET PRÉVISION-

NEL MAXIMUM, HORS  
TAXES, POUR L'EXÉCU-  
TION DES TRAVAUX À  
RÉALISER EST DE : 7 842  
000.00 DH HT (SEPT MIL-  
LIONS HUIT CENT QUAR-  
RANTE DEUX MILLE DH  
HT). HEURE D'OUVER-  
TURE : 10H30  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Le contenu, la présentation  
et le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 103 à 105 du dé-  
cret relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception à la di-  
rection provinciale Moulay  
Yacoub;  
-Soit les déposer contre ré-  
cépissé, au bureau d'ordre  
de la direction provinciale  
Moulay Yacoub;  
-Soit déposer par voie élec-  
tronique dans le portail des  
marchés publics ;  
-Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues

par l'article n°9 du règle-  
ment de consultation.  
N° 3399/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE D'AL  
HAOUZ  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert national n°  
17/2025/HZ  
Le 24/06/2025 à 10 h 00  
mn, il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de Mr le Directeur Pro-  
vincial de l'Equipelement du  
Transport et de la Logis-

tique d'Al Haouz à Tahan-  
naout à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert national, sur offres des  
prix pour :  
ETUDE GEOTECHNIQUE  
D'ELARGISSEMENT ET  
AMELIORATION DU  
TRACE DE LA RP2028 DU  
PK0+000AU PK27+000 -  
PROVINCE AL HAOUZ  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics http://www.marches-  
publics.gov.ma  
Le cautionnement provi-  
soire dématérialisé est fixé à  
la somme de : Sept Mille Di-  
rhams (7 000,00) Dirhams.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Quatre cent  
cinquante-huit mille huit  
cent vingt dirhams 0 cen-  
time TTC (458 820.00 Dh).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plis électroni-  
quement via le portail des  
marchés publics  
(www.marchespublics.gov.  
ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.  
N° 3400/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELIMIM OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE D'IFNI  
COMMUNE DE TIOUGHZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°05/2025

Relatif à l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tiooughza au niveau de la plage Lagzira.

(Séance publique)

Le 09/06/ 2025 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Tiooughza Province de sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence-Séance publique-pour l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime mise à la disposition de la commune Tiooughza au niveau de la plage Lagzira, selon le tableau suivant :

Type d'activité	N° de la parcelle	Superficie de la parcelle (m²)	Prix minimum de l'offre de chaque parcelle en (DH)	Cautionnement
Location des parasols et relaxes	AP2	240	6720.00	6720.00
	AP3	279	8064.00	8064.00
	AP4	240	6720.00	6720.00
	AP1	150	4200.00	4200.00
	AP5	250	7000.00	7000.00
	AP6	200	5600.00	5600.00
Location de parc de stationnement véhicules	PA1	1265	45 000.00	45 000.00
Exploitation des kiosques pour les sports nautiques	K2	16	1600.00	1600.00
	k3	16	1600.00	1600.00
Location des blocs sanitaire	w2	9	1500.00	1500.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré « gratuitement » :

- Soit au bureau technique de la C.T TIOUGHZA PROVINCE DE SIDI IFNI
- Soit par voie électronique à l'adresse de messagerie électronique : Portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma»

Le contenu et la présentation d'AO doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du nouveau décret du marché public du 08/03/2023

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune Tiooughza province de Sidi Ifni.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau technique de la commune TIOUGHZA province de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés au portail électronique des marchés public www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces sont citées à l'article 04 règlement de consultation

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau de service technique de la commune TIOUGHZA province de Sidi Ifni.



الجمهورية المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
للمغرب

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
للمغرب

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
De la Région de Rabat Salé Kenitra  
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES OUVERTES SIMPLIFIEES**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le Lundi 16 juin 2025 à dix heures 00 minute du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis des consultations architecturales ouvertes simplifiées suivantes :

Consultation architecturale N°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des CA
38CA/DPK/2025	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BLOCS SANITAIRES Y COMPRIS FOSSE SEPTIQUE ET PUIT PERDU DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENTRA À LA PROVINCE DE KENTRA. En lot unique	1 050 000,00 DH HT (Un million cinquante mille) Dirhams H. T	A dix heures 00min (10h00)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5,6 et 09 du Règlement de la consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original

N° 3397/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture  
et de la Communication  
Département de la Communication  
Institut Supérieur de l'Information  
et de la Communication



المملكة المغربية  
وزارة الشباب والثقافة والتواصل  
قطاع التواصل  
المعهد العالي للإعلام والاتصال

**Concours d'entrée en première année de la licence  
En Information et Communication (ISIC), Rabat**

Année universitaire 2025/2026

Le concours d'accès en première année de la licence à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) pour l'année universitaire 2025/2026 aura lieu le **dimanche 13 juillet 2025, à 8h30** à l'ISIC (Madinat Al Irfane, Rabat).

**Conditions d'admission :**

Pour être admis à l'ISIC, les candidats doivent satisfaire aux deux conditions suivantes :

- Répondre aux critères de présélection ;
- Réussir les épreuves écrite et orale du concours.

**La présélection :**

La présélection des dossiers des candidats, admis à passer l'épreuve écrite du concours, est supervisée par la commission du concours.

**Les conditions de présélection :**

- Être titulaire du baccalauréat, promotions 2024 ou 2025, toutes séries ou de tout autre diplôme reconnu équivalent au baccalauréat.
- Être âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2025.
- Avoir obtenu une moyenne générale de 14/20 au minimum à l'examen du baccalauréat.
- Avoir obtenu une note de 14/20 au minimum en langues arabe, française et en 3<sup>ème</sup> langue à l'examen du baccalauréat.

**Dossier d'inscription au concours :**

- Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent compléter le formulaire en ligne (<https://preinscription.isic.ma>).

- Ils doivent **téléverser au dossier** les différentes pièces justificatives ci-dessous :  
 • Les relevés des notes des examens, régional et national, du baccalauréat ainsi que le diplôme (Baccalauréat 2024) ;  
 • Un relevé des notes de l'examen régional (Baccalauréat 2025) ;  
 • Une copie de la CNE.

- Un numéro de **dépôt de dossier** leur sera attribué et envoyé à leur adresse email.

- Les candidats **fonctionnaires** doivent :  
 • Être âgé de moins de 35 ans au plus au 31 décembre 2025.  
 • Fournir une **autorisation de participation au concours**, délivrée par l'administration d'appartenance.

**Délais d'inscription :**

- L'inscription électronique (<https://preinscription.isic.ma>) est ouverte dès la date de publication de cet avis jusqu'au 22 juin 2025.
- Les pièces justificatives à téléverser en bas du formulaire doivent être aux formats PDF ou jpeg et leur taille ne doit pas dépasser 3Mo.

**II - Épreuves du concours**

Les épreuves du concours d'accès à l'ISIC se déroulent en trois langues au choix : l'arabe, le français ou l'anglais.

Le concours est composé de deux parties : l'écrit et l'oral.

1. **L'épreuve écrite :** elle porte sur les connaissances et la culture des candidats.
2. **L'épreuve orale :** Les candidats passent un entretien, devant un jury composé de professeurs de l'ISIC, pour tester leurs habilités d'expression et de communication ainsi que leur disposition à intégrer l'Institut.

**N.B :**

- Il appartient à la commission du concours de prendre les décisions appropriées déterminant le déroulement et les étapes du concours et de décider de la liste définitive des candidats acceptés pour passer l'épreuve écrite.
- La formation à l'ISIC est organisée en trois sections : arabophone, francophone et anglophone.
- Le régime de l'ISIC est l'externat.

La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours d'entrée sera publiée sur le site officiel de l'ISIC : [isic.ac.ma](http://isic.ac.ma)

Pour plus d'informations, contactez la cellule du concours :  
Tél. : (+212) 661282593 ; du lundi au vendredi, durant l'horaire administratif

Adresse : ISIC, avenue Allal EL Fassi, Madinat Al Irfane, BP.6205, Rabat-Instituts [isic.ac.ma](http://isic.ac.ma)



**إعلان عن تنظيم مباراة لتوظيف تقنيين من الدرجة الثالثة والرابعة**

تنظم جماعة أزغرة، يوم الأحد 29 يونيو 2025، ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً، بالمقابلة التأهيلية الخوارزمي بمركز أزغرة أو بمؤسسات أخرى عند الاقتضاء، مباراة لتوظيف تقنيين (01) من الدرجة الثالثة، وتقنيين (02) من الدرجة الرابعة، وذلك حسب التخصصات المبينة في الجدول التالي :

الدرجة المراد التوظيف فيها	الشهادة أو التلمذ المطلوب	التخصص المطلوب	عدد المناصب المتبارة بشأها
تقني من الدرجة الثالثة السلم 9	دبلوم التقني المتخصص المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقاً لترسيم 2.86.325 بتاريخ 09 يناير 1987 ومن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المعدلة قدامتها طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012	تطوير المعلومات، الشبكات المعلوماتية	1
تقني من الدرجة الرابعة السلم 8	دبلوم تقني مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقاً لترسيم 2.86.325 بتاريخ 09 يناير 1987 ومن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المعدلة قدامتها طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012	ميكانيك مع ضرورة التوفر على رخصة السبلة من نوع C أو D	1
		تسيير المعلومات، السبلة المعلوماتية	1

وتخصص نسبة 25% من عدد المناصب المبارة المتبارة بشأها لقادة الأشخاص المتفرجين على صفة مقدم أو مكول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم ونسبة 75% لقادة الأشخاص المعاقين.

**شروط الترشيح :**

فتح المباراة المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر ما بين 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر إلى غاية فتح باب من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الضمان الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلين على الشهادة أو التلمذ المشار إليه في الجدول أعلاه المسلمة طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقاً لترسيم 2.86.325 الصادر في 8 جمادى الأولى 1407/9 يناير 1987) بأن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني مسجلاً وقبلاً وتسميه، أو على إحدى الشهادات المعادلة لها طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 08 جمادى الثانية 1433 (30 أبريل 2012) مسجلاً وقبلاً وتسميه.

**يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :**

- طلب خطي للمرشح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي والعنوان والتوقيع مع توضيح التخصص الذي وقع عليه الاختيار وكذا البريد الإلكتروني ورقم الهاتف.
- نبذة عن سيرة المرشح (CV).
- نسخة التلمذ المطلوب في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة طبقاً لمقتضيات النظمية الجاري بها العمل مسجولة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- نسخة من رخصة السبلة من صنف C و D بالنسبة للتخصص الميكانيك.
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
- نسخة موجزة من رسم الولاية.
- طرفان (02) من نوع تصديق ذاتي (Astocollant) ممتثلان بعمليان الاسم والعنوان الكامل المرشح
- ترخيص كتابي للمرشحين المترشحين الموظفين مسلمة من طرف إدارتهم الأصلية قصد اجتياز المباراة.
- شهادة التسجيل في نواحي المعاقين بالنسبة للأشخاص المعاقين.
- نسخة من شهادة تثبت صفة مقدم أو مكول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم.
- تودع ملفات الترشيح مباشرة بمكتب الضبط بجماعة أزغرة خلال فترات العمل الإدارية العادية مقابل وصل إيداع، أو ترسل عبر البريد الإلكتروني إلى العنوان التالي: مقر جماعة أزغرة، بقيادة ترواق دار الفوادة، إقليم وزان (يؤخذ بعين الاعتبار ختم مملكة البريد) قبل 13 يونيو 2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الفرواق وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

كل ملف ترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو ناقص وثيقة من الوثائق المطلوبة لن يؤخذ بعين الاعتبار.

**برنامج الامتحان:**

تشتمل المباراة على اختبار كتابي واختبار شفوي كتابي:

الدرجة المتبارة بشأها	الاختبار الكتابي		الاختبار الشفوي والتطبيقي	
	الموضوع	المدّة	الموضوع	المدّة
تقني من الدرجة الثالثة السلم 9	موضوع عام أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM)	ثلاث (3) ساعات	تتعلق فيه لجنة المباراة مع المرشح مواضيع ولغدياً مطققة أو تخصصه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب أو هما مما يهدف لتقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارة بشأها	ما بين 15 و 45 دقيقة
تقني من الدرجة الرابعة السلم 8	تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها وبالمختصاصات الجماعات الترابية	ثلاث (3) ساعات	تتعلق فيه لجنة المباراة مع المرشح مواضيع ولغدياً مطققة أو تخصصه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب أو هما مما يهدف لتقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارة بشأها	ما بين 15 و 45 دقيقة

تتمتع عن الاختبار الكتابي نقطة عديدة تتراوح ما بين 0 و 20 وتعبر الصافية كل نقطة تساوي أو تقل عن 05 من 20.

يأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة الصافية.

تتمتع لجنة المباراة لائحة المترشحين الناجحين في حدود عدد المناصب المتبارة بشأها بولاية الانتظار مرتين حسب الاستحقاق من بين المترشحين الحاصلين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20 دون الحصول على نقطة الصافية.

**ملاحظة :** سيتم نشر لائحة المترشحين والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني لتسيير العمالة الجماعات الترابية [www.collectivites-territoriales.gov.ma](http://www.collectivites-territoriales.gov.ma) ويعتبر هذا الإعلان بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة.

في حالة عدم التوصل بالاستدعاء عن طريق البريد قبل تاريخ المباراة

**بيانات هامة:** عبارة على الوثائق المذكورة، فإن المترشحين الناجحين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمون بتكمين ملفاتهم بالوثائق الإدارية المطلوبة نظماً

بالوظيفة العمومية.

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de  
Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Admini-  
stratives et Financières  
Avis de la Consultation  
Architecturale  
Ouverte N° 04/CKS/2025  
Le 24/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 04/CKS/2025 pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du lycée collégial Oulad El Garne à la commune Oulad El Garne, province El Kelaa des Sraghna.  
Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (7 053 750,00 DH HT) Sept millions cinquante-trois mille sept cent cinquante dirhams hors taxe.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les architectes concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale à El Kelaa des Sraghna ;  
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la jury au début de

la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.  
**N° 3405/PA**  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives et Financières  
Avis de la Consultation Architecturale  
Ouverte N° 05/CKS/2025  
Le 26/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 05/CKS/2025 pour : Etudes

architecturales et suivi des travaux de construction de l'école primaire ACHAHD AHMED TOUGUI à la commune El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna.  
Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (4 845 000,00 DH HT) Quatre million huit cent quarante-cinq mille dirhams hors taxe.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les architectes concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant du

service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale à El Kelaa des Sraghna ;  
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.  
**N° 3406/PA**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
Suite à l'arrêté Gubernatorial N°48 du 22 Mai 2025, émanant de la Province de Tétouan, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 12 juin 2025, pendant 15 jours, à la Commune Souk Kdim, Caïdat Ain Lahsan, Cercle Jbala, Province de Tétouan, Région de Tanger Tétouan Al Hoceïma.  
**N° 3407/PA**

Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'exploitation d'une carrière d'argiles. Ledit projet est réalisé par la Société « SOL-GISE SARL », dont le siège est sis à Av. Al Joulane, Rue Al fanous, N°12 RDC N° G1, Tétouan, Province de Tétouan. Tel. : 06 66 08 07 33.  
Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune Souk Kdim, Caïdat Ain Lahsan, Cercle Jbala, Province de Tétouan, Région de Tanger Tétouan Al Hoceïma.  
Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qaâda 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).  
**N° 3407/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**33/AOO/DRPS-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/06/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**VENTE DE MATERIEL REFORME AU PORT D'ESSAOUIRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 000,00 SIX MILLE DIRHAMS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION (PORT DE SAFI)  
\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du Ministère de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 en date du 23/06/2023 ;  
\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **11/06/2025 à 11h00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 5 DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 83 - 05 24 46 28 64.

**N° 3401/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**34/AOO/DPSR-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/06/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA FOURNITURE DE VETEMENTS ET ARTICLES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION (DPSR)**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 200,00 TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **216 018,00 TTC**

**DEUX CENT SEIZE MILLE DIX HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Les échantillons demandés doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction du port de Safi et Région au plus tard le 23/06/2025 à 15H00, contre délivrance d'un accusé de réception.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 83 - 05 24 46 28 64.

**N° 3402/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**36/AOO/DRPS-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/06/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**VENTE DU MOBILIER REFORME PAR LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 000,00 MILLE DIRHAMS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION (PORT DE SAFI)  
\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du Ministère de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 en date du 23/06/2023 ;  
\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **11/06/2025 à 11h00 DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 5 DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 83 - 05 24 46 28 64.

**N° 3404/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**35/AOO/DPSR-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/06/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 500,00 MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

L'estimation **MAXIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **99 096,00 TTC MAXIMUM**

**QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

L'estimation **MINIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **54 528,00 TTC MINIMUM**

**CINQUANTE QUATRE MILLE CINQ CENT VINGT HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION- après la Division Support- Bureau des Marchés au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 83 - 05 24 46 28 64.

**N° 3403/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVE-  
LOPPEMENT RURAL ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°32/2025/DGRID  
du 19/06/2025

OFFRES OUVERT -  
SEANCE PUBLIQUE  
Le 19/06/2025 à 10 heures  
15min, il sera procédé, dans  
la salle de réunion de la Di-  
rection de l'Office Régional  
de Mise en Valeur Agricole  
du Tadla sise au siège de  
l'ORMVA du Tadla, Quartier  
Administratif à Fquih Ben  
Salah, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offre de prix  
N°32/2025/DGRID du  
19/06/2025, pour le diag-  
nostic, maintenance pré-  
ventive et calibration des  
débitmètres électromagné-  
tiques du réseau sous pres-  
sion dans le périmètre du  
Tadla à Fquih Ben Salah et  
Azilal.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de Cent quatre-  
vingt-sept mille deux cents  
dirhams et zéro centimes  
toutes taxes comprises (187  
200,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
trois mille dirhams zéro  
centime (3 000,00 DH).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 et 135 du Décret n° 2-  
22-431 du 15 Chaâbane 1444  
(8 mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des  
lieux en date du  
13/06/2025, le rendez-vous  
est fixé à 10 heures au siège  
du Département de la Ges-  
tion des Réseaux d'Irriga-  
tion et de Drainage de  
l'ORMVA du Tadla à Fquih  
Ben Salah.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du Règlement  
de consultation.

N° 3410/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVE-  
LOPPEMENT RURAL ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°33/2025/DGRID du  
19/06/2025  
Le 19/06/2025 à 10 h 45

min, il sera procédé, dans la  
salle de réunion de la Di-  
rection de l'Office Régional de  
Mise en Valeur Agricole du  
Tadla sise au siège de  
l'ORMVA du Tadla, Quartier  
Administratif à Fquih Ben  
Salah, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres national ouvert sur  
offre de prix  
N°33/2025/DGRID du  
19/06/2025, pour la four-  
niture de matériels et pièces  
de rechange pour la station  
de filtration A6 dans le pé-  
rimètre irrigué du Tadla à  
Fquih Ben Salah.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de Deux Cent  
Cinquante-Deux Mille  
Deux Cent Quarante Di-  
rhams Toutes Taxes Com-  
prises (252 240,00 DH TTC).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
Cinq Mille Dirhams (5  
000,00 DH).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 et 135 du Décret n° 2-  
22-431 du 15 Chaâbane 1444  
(8 mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du Règlement  
de consultation.

N° 3411/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVE-  
LOPPEMENT RURAL ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°34/2025/DGRID du  
19/06/2025

Le 19/06/2025 à 11 heures  
30 min, il sera procédé,  
dans la salle de réunion de  
la Direction de l'Office Ré-  
gional de Mise en Valeur  
Agricole du Tadla sise au  
siège de l'ORMVA du  
Tadla, Quartier Adminis-  
tratif à Fquih Ben Salah, à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres national  
ouvert sur offre de prix  
N°34/2025/DGRID du  
19/06/2025, pour la Four-  
niture des équipements et  
appareillages pour maté-  
riel du réseau sous pres-  
sion dans le périmètre  
irrigué du Tadla à Fquih  
Ben Salah.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage, est fixée à  
la somme de Cinq Cent  
Quatre-Vingt-Trois Mille  
Sept Cent Soixante Dirhams  
Toutes Taxes Comprises  
(593 760,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
Dix Mille Dirhams (10  
000,00 DH).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 et 135 du Décret n° 2-  
22-431 du 15 Chaâbane 1444  
(8 mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du Règlement  
de consultation.  
N° 3412/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHI-  
CHAOUA  
CERCLE DE M'TOUGGA  
CAIDAT M'TOUGGA  
COMMUNE BOUABOUT  
AMADLANE  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N° 01/2025  
Le 12 juin 2025 à 10 H, il sera  
procédé dans le bureau du  
président de la commune  
Bouabout Amadlane à l'ou-  
verture des plus relatifs à l'ap-  
pel d'offres ouvert simplifié  
sur offres de prix pour : Objet  
Location de matériel de  
transport et engins.  
Le dossier d'appel d'offre  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
3 000,00 dhs (Trois mille  
dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de 190000,00  
(Cent quatre vingt dix mille  
Dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conforme aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2.22.431  
du 8 Mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
- les dossiers des concu-  
rents doivent OBLIGATOI-  
REMENT être déposés sur  
le portail marocain des mar-  
chés publics : www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 et 9 du régle-  
ment de consultation.  
N° 3413/PA

الجمهورية المغربية  
ROYAUME DU MAROC

وزارة المصايد والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
MINISTÈRE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
الصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AU RABAI  
OU À MAJORATION N°31/2025/DGRID du 19/06/2025**

Le 19/06/2025 à 09 Heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national au rabais ou à majoration N°31/2025/DGRID du 19/06/2025, pour les travaux d'entretien des ouvrages hydromécaniques des réseaux d'irrigation dans le périmètre du Tadla à Béni Mellal, Fquih Ben Salah et Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :  
- Montant minimum : 400.000,00 DH (Quatre Cent Mille Dirhams) Toutes Taxes Comprises ;  
- Montant maximum : 800.000,00 DH (Huit Cent Mille Dirhams) Toutes Taxes Comprises ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier technique prévoit l'un des certificats de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, délivrée par le Ministère chargé de l'Agriculture, comme suit :

Branche d'activités	Qualification	Classe minimale demandée
8 : Matériel hydromécanique	8.1 : Travaux d'installation de matériel hydromécanique	4

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux en date du 13/06/2025, le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 3409/PA

**ANP**  
الوكالة الوطنية للموانئ  
Agence Nationale des Ports

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION  
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° 12/AOO/DPJR/ANP/2025  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 24 Juin 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS DE LA DIRECTION DU  
PORT DE JORF LASFAR ET REGION (PORTS DE : JORF LASFAR ET EL JADIDA )  
POUR LES ANNEES 2025 A 2027**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :  
50 000,00 DHs HT soit en lettres Cinquante Mille Dirhams et Zéro Centimes Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900,00 DHS (Neuf Cents Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :  
- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 11/06/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL. Jadida -  
Tél : 05 29 05 99 49 – 06 20 69 51 82– Fax : 05 23 34 54 31

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05.29.05.99.49/06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 – Fax : 05.23.34.54.31

N° 3408/PA

OutstandingIT Solutions SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams  
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casablanca -

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 07/04/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet : la société a pour objet directement : - traitement des données en ligne \* Dénomination : « OutstandingIT Solutions » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suit : - MR MAROUANE CHAKOUR 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : MR MAROUANE CHAKOUR pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 00972441 en date du 21/05/2025, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 677637  
Pour extrait et mention gérance

N° 3415/PA

AK LIFT INDUSTRIE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams  
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 - Casablanca -

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 26/03/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet : la société a pour objet directement : - installations des ascenseurs \* Dénomination : « AK LIFT INDUSTRIE » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suit : - MR ABDERRAZZAK ATIF 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : MR ABDERRAZZAK ATIF pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 00973086 en date du 22/05/2025, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 678369  
Pour extrait et mention gérance

N° 3416/PA

FIDUCIAIRE CAFMA RUE TRIPOLI N° 26 LAARY CHEIKH - NADOR -  
TEL : 05.36.33.24.64  
TRANSFERT DES PARTS SOCIALES  
NOMINATION D'UNE NOUVELLE CO-GERANTE

I- Aux termes de l'Assemblée générale Extraordinaire du 21/04/2025 les associés de la Société TRANS-NADOBIS SARL au capital de 100.000,00 DHS, sise au HAY

OULED AISSA RUE OUED DARDOR BENI ANSAR NADOR, ont décidé :

- Approbation des transferts des parts sociales : Mr. KOU-BAA Mohamed transfère de 250 parts sociales au profit de Mlle. Karima KOUBAA ;
  - Nomination d'une nouvelle co-gérante : Mlle. Karima KOUBAA ;
  - Pouvoirs à conférer.
- 2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 21/05/2025 sous le N° 10226

N° 3417/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie et des Finances  
Direction des Domaines de l'Etat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX  
N° 7/DDE/DRAG/2025  
Le 11 Juin 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 7/DDE/DRAG/2025 du 11/06/2025 pour l'acquisition de mobilier de bureau destiné aux services centraux de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent vingt dirhams toutes taxes comprises (390 720,00 DHS TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille (5 000,00) Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.  
Les prospectus, notices ou autres documents techniques et le tableau de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau n°108 1er étage de la Direction des Domaines de l'Etat site quartier administratif Agdal Rabat au plus tard le 10 Juin 2025 à 16h30 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3418/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région Fès-Meknès  
Préfecture de Meknès  
Conseil de la Préfec-

ture de Meknès  
D.G.S / SAFLM  
Avis rectificatif de l'Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°: 12/2025/BP  
Le président du Conseil de la Préfecture de Meknès informe le public que l'appel d'offres susmentionné prévu pour le mardi 17 juin 2025 à 10 h 00 mn, au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis a Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès , publié au journal libération N°10517 le 22/05/2025 et le journal Al Alam N°26026 du 22/05/2025 relatif à Etude de faisabilité de la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés ; collecte et nettoyage Dans l'objectif de créer le groupement des Communes: Boufkrane -Moulay Idriss - Sidi Slimane Moul Kifane - Mejjat - Oued Jdidia -Dkhissa - M'haya - Ain Jemaa - Ait Ouallal - Ain Orma - Dar Oum Soltane - Ain Kerma Oued Roumane - Oualili - Nzalal Beni Ammar-Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua, est reporté pour le jeudi 26-06-2025 à 10 h 00 mn. et objet rectifié comme suit : Etude de faisabilité de la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés ; collecte et nettoyage Dans les Communes: Boufkrane -Moulay Idriss - Sidi Slimane Moul Kifane - Mejjat - Oued Jdidia -Dkhissa - M'haya - Ain Jemaa - Ait Ouallal - Ain Orma - Dar Oum Soltane - Ain Kerma Oued Roumane - Oualili - Nzalal Beni Ammar-Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua

N° 3419/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Marrakech-Safi  
Province de Safi  
Cercle de GZOUA  
CAIDAT LAAMAMRA  
COMMUNE LAAMAMRA  
Avis d'appel d'offre Ouvert National sur Offres de prix N°02 /2025 Séance publique  
Le Mardi 24 Juin 2025 à 12H30. du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la Commune Laamamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 02/2025 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU CENTRE DE LA COMMUNE LAAMAMRA  
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente-mille DHS (10 000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois cent quatre-vingt size mille six cent quatre-vingt-six DHS TTC, (396 686.40 dh) ttc.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 N° 2-22-431 du décret de 8 Mars 2023 Relatif aux marchés publics.  
Dépôt des plis des concurrents :  
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 3420/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Délégation de Kenitra  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N° 02/2025 (Marché reconductible)  
Le 17/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres à majoration ayant pour objet : Prestations de gardiennage et de surveillance au siège de la délégation ainsi que dans les administrations et les établissements de soins de santé primaires (avec ou sans maternité) relevant de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale de Kenitra.  
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 5 628 744,00 DHS TTC (Cinq million six cent vingt-huit mille sept cent quarante-quatre Dirhams toutes taxes comprises).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 112 574,00 DH (Cent douze mille cinq cent soixante-quatorze Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32,34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
Il est prévu une visite des lieux le 10/07/2025 à 11h00, à la Délégation Provinciale de la Santé de Kenitra.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du Règlement de Consultation.  
Les pièces constitutives de l'offre technique à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du Règlement de Consultation.

N° 3421/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DRAA - TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE SIDI ALI

COMMUNE DE SIDI ALI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2025

Le Mercredi 26/06/2025 à : 09H00, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de SIDI ALI -Province ERRACHIDIA-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° : 02/2025, Ayant pour objet : Acquisition d'un véhicule de service au profit de la Commune de SIDI ALI, PROVINCE ERRACHIDIA. En LOT UNIQUE.  
• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Soixante mille dirhams T.T.C (260.000,00 dhs).  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Deux Cent dirhams (5.200,00 dhs).  
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N° 3422/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
COMMUNE ESBIAAAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE  
N°4/2025

Le 17/06/2025... à 11 heures , il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de ESBIAAAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix, pour :

LOT N°	OBJET	MONTANT DE L'ESTIMATION	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABRI D'ATTENTE COMMUNE ESBIAAAT SUR LA ROUTE N° 11 AU DOUAR LABLAADA	64464.00 DHS	1200.00
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN... MUR DE PROTECTION AU DOUAR CHHIDATE AL AMAMYNE	79200.00 DHS	1500.00

Une visite des lieux sera organisée le ...10/6/2025.... à 11H . lieu de départ est le siège de la commune Esbiaat . la commune invite les soumissionnaires a y participé.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .  
la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1692 -23 du 23/6/2023 relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés publics.gov.ma et ce la avant la date d'ouverture des plis.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3414/PA

Etude maître Abdelaziz Annahal  
Notaire  
405, Bd Al Qods, Résidence Asskane Al Anik  
Hay Al Omara, 1er étage  
n°05 Casablanca  
Tél : 05.22.21.75.79  
Fax : 05.22.21.76.95

Aux termes d'un acte authentique en date du 07/05/2025, aux rapports de Me. Abdelaziz Annahal, notaire à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Dénomination : Wolo « S.A.R.L »  
2) Objet : La société a pour objet, au Maroc qu'à l'étranger, pour son compte que pour le compte de tierce personnes physiques ou morales toutes opérations

suivantes :  
- L'achat et la vente des vêtements et ses accessoires

- La fabrication et la commercialisation en détail ou en gros de tous types et genres et articles des vêtements et ses accessoires pour homme et femmes et enfants, soit sur place ou livraison à domicile.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement au développement de la société.

3) Siège social : Casablanca, 593, boulevard Al Qods, Oulad Taleb, Ain Chock RDC  
4) Durée : 99 ans à compter de l'inscription au registre de commerce, sauf dissolution anticipée ou de prorogation.

5) Capital social : Est fixé : 100.000,00 dhs.

6) Gérance : Nommée gérante de la société pour une durée illimitée, madame Kaoutar Lekfey CIN N° : BK106576.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca en date du 26/05/2025 sous le n°973537.

N° 3545/PA

« NADOR DES COMPTEES S.A.R.L »

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 04/03/2025 à NADOR, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L D'AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: «SAFIARETAIL» S.A.R.L D'AU  
OBJET SOCIAL :  
1- MARCHAND EN DETAIL DE BAS BONNETRIE DE QUALITE FINE.  
2- MARCHAND DE TEXTILE, HABILLEMENT, CUIR ET CHAUSSURES.

SIEGE SOCIAL: RUE 2 N° 9 BLOC A OULED BOUTAYEB, NADOR  
DUREE : 99 ANS.  
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 dhs :

- MR. JAYHI MOHAMED ... 1000 parts

GERANCE : Confiée à MR. JAYHI MOHAMED EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de L'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de Nador, Le 21/03/2025 N° 9928 et Registre de Commerce N° 29113.

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 3423/PA

MOGA DOREPICES - S.A.R.L

ICE : 002341919000062

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par M. Mme. SOUAD HAMZAOUI que :

1. Mme. SOUAD HAMZAOUI cède 1000 parts sur les 1000 parts qu'il possède à M. KHALID EZZAHRI

2. Dénomination de Mme. SOUAD HAMZAOUI en qualité de gérante

3. Nomination de M. KHALID EZZAHRI, en qualité de nouveau gérant

4. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 19/05/2025, sous numéro :972118

Pour extrait et mention gérance

N° 3424/PA

RESEAUX ELECTRIQUES MAROC AFRIQUE « REMA » -S.A.R.L

ICE : 002334352000089

Aux termes du Procès-verbal de l'AGE en date du 21/11/24, L'AGE, adoptée :

1. M. ABDELLAH SAFIR De céder 250 parts sur les 250 parts qu'il possède à M. DOUAI YOUSSEF

2. Mme. ISRAË SLAOUI De céder 250 parts sur les 250 parts qu'il possède à M. MOHAMMED SLAOUI

3. Nomination de M. MOHAMMED SLAOUI en qualité de Co-gérant

4. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 23/05/2025, sous numéro :973143

Pour extrait et mention gérance

N° 3425/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE

TEL: 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 21/11/2023 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

1- Dénomination : «VIGILAN» SARL AU

2- Siege social: DR OULED BERRAHMOUNE BLOC A N 489 WAHAT SIDI BRAHIM EL OUIDANE MARRAKECH

3- Objet social : \_INSTALLATION ELECTRIQUE (ENTREPRENEUR) - AUTRE TRAVAUX D'INSTALLATION \_ TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS(ENTREPRENEUR).

4- Durée : 99 ans.

5- Capital Social : s'élève à100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :

MR. ELGHALY ABDELMOUNAIM 1000,00 PARTS

Soit au total 1000,00 PARTS

Gérance : la société est gérée par le gérant de MR. ELGHALY ABDELMOUNAIM

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

15000,00 dhs (Quinze Mille dirhams).

L'estimation du marché établi par le maitre d'ouvrage est fixée à 1980000,00 Dirhams (Un million neuf cent quatre-vingt mille Dirhams Zéro Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 646 400,00 DHS (un million six cent quarante-six mille quatre cent) dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du décret 22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

NAIM CIN N° EE417354. Pour une durée illimitée. 6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 165443/2025 le 22/05/2025/N° de dépôt : 177450/25.

N° 3426/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER

CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE

TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 05/12/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

1- Dénomination : « VITER ALU SAHARA » SARL AU

2- Siege social: ZENITH BUSINESS CENTRE RUE MOUSLIM LOT BOUKAR .3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH

3- Objet social : \_Entrepreneur de travaux d'aluminium -Réalisation et maintenance des installations d'aluminium-Conseil et assistance techniques en matière maintenance électriques.

4- Durée : 99 ans.

5- Capital Social : s'élève à100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :

Mr. ABDELLATIF KIDARI 1000,00 PARTS

Soit au total 1000,00 PARTS

Gérance : la société est gérée par le gérant de MR.ABDELLATIF KIDARI CIN N° PB190722

Pour une durée illimitée.

6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 165567/2025 le 22/05/2025/N° de dépôt : 177537/25.

N° 3427/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal

EN-S-03-03-03

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N°01/2025/DRMCE

Le 23/06/2025 à 10h00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°01/2025/DRMCE, pour :

Achat de radiosondes et ballons sondes pour les systèmes de radiosondage d'Errachidia et Beni Mellal (Provinces Errachidia et Beni Mellal).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

15000,00 dhs (Quinze Mille dirhams).

L'estimation du marché établi par le maitre d'ouvrage est fixée à 1980000,00 Dirhams (Un million neuf cent quatre-vingt mille Dirhams Zéro Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le prospectus et notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés auprès du service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3428/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE LA JUSTICE

DIRECTION

PROVINCIALE

DE LA JUSTICE

BENI MELLAL

Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°23/2025/DPBM

Le 24/06/2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la justice à Beni Mellal, sis à la direction provinciale de la justice à Beni Mellal Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international n°23/2025/DPBM du 24/06/2025 pour : « L'acquisition des imprimantes et des scanners pour le Centre de la circonscription judiciaire de la cour d'appel de Beni Mellal en lot unique ».

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 646 400,00 DHS (un million six cent quarante-six mille quatre cent) dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du décret 22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée au bureau du service budget et marchés de la direction provinciale de la justice à Beni Mellal, sise à l'adresse susmentionnée au plus tard à 16h30 du jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remise pendant la séance au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 16/2025/DGM du 23/06/2025, pour la fourniture des pièces de rechanges pour la maintenance des systèmes d'observation météorologique de la Direction Générale de la Météorologie en deux (02) lots. (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Lot N°01 : Fourniture des pièces de rechange pour la maintenance des systèmes des pluviomètres urbains de marque Lambrecht.

Lot N°02 : Fourniture des pièces de rechange pour la maintenance des systèmes d'observation météorologique du parc secours automatique de marque Microstep.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- Lot N°01 : Neuf cent cinq mille cent soixante Dirhams TTC (905 160.00 Dirhams TTC).

- Lot N°02 : Sept cent quatre-vingt-treize mille deux cents Dirhams TTC (793 200.00 Dirhams TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot N°01 : Dix mille dirhams (10 000,00 dhs)

- Lot N°02 : Dix mille dirhams (10 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3429/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 16/2025/DGM

Le 23/06/2025 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture

de consultation.

N° 3428/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 16/2025/DGM

Le 23/06/2025 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture

de consultation.

N° 3430/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
والصحة الإيضية

### Avis rectificatif et de report du dossier de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°03/2025/CHUSM

Il est porté à la connaissance de tout le public que le dossier de l'appel d'offres N°03/2025/CHUSM relatif à "ACHAT DE FOURNITURE DE COUCHAGE DESTINEES AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (LOT UNIQUE)" est modifié de la manière suivante :

- Date d'ouverture des plis est le 18/06/2025 à 11h00 au lieu du 28/05/2025 à 11h00.

N° 3431/PA

## Portrait



## Isaac del Toro

### *Le Mexicain qui épice le Giro*

Jeune, joueur et super talentueux, le Mexicain Isaac del Toro secoue le tour d'Italie de toute sa fougue qui rappelle immanquablement celle d'un certain Tadej Pogacar.

Premier représentant de son pays à porter le maillot de leader dans un grand Tour, le coureur de l'équipe UAE tient toujours fermement les commandes du

classement général du Giro à l'approche des étapes de haute-montagne de la troisième semaine qui décideront du sort de cette 108e édition.

Peut-il le faire ? Cette question rythme la course depuis la prise de pouvoir du jeune homme lors de la 9e étape à Sienne dimanche dernier.

Beaucoup y croient car depuis, "El Torito" s'est montré "le plus fort et de loin" dans ce Giro, selon l'avis du Colombien Egan Bernal, vainqueur du Tour de France en 2019. Facile même, au point de frôler parfois l'insolence comme dimanche lorsqu'il a enfilé tranquillement un gilet en plein col dans la roue de Bernal et Richard Carapaz qui grimacaient, eux, de douleur.

Mais l'incertitude demeure sur sa capacité à encaisser plusieurs étapes de montagne de suite.

"Je ne sais pas, tout ça est nouveau pour moi, je vis un rêve. Parfois ça me rend un peu nerveux. Mais c'est ok: je n'ai que 21 ans", répète-t-il soir après soir dans un anglais d'aéroport, vaguement gêné aux entournures.

Car la situation est tout

sauf simple pour le petit diabolotin à la mèche brune qui n'était censé être qu'un simple équipier de Juan Ayuso voire d'Adam Yates. A la place, il se retrouve propulsé en pleine lumière au sein d'une équipe cherchant à ménager la chèvre et le chou.

"Il faut voir. Juan et Adam sont si forts, il faut qu'on joue avec toutes nos cartes, mais bien sûr j'ai montré que je suis assez bon", a-t-il estimé dimanche soir.

En vérité, on ne voit que lui dans ce Giro où il promène son charisme naturel et un style pétillant qui renvoie à son grand maître chez UAE, Tadej Pogacar, avec lequel il échange souvent.

"Je crois qu'il croit en moi. Mais je ne suis pas Tadej Pogacar, il a un plus gros moteur que moi", assure Del Toro à qui Pogacar, à l'entraînement en ce moment, avait conseillé par texto d'attaquer lors de l'étape à Sienne, avant de poster une photo d'eux deux sur les réseaux sociaux.

De fait, l'écllosion de Del Toro rappelle celle de "Pogi" à la Vuelta 2019 où le Slovène avait remporté trois étapes et pris la troisième place de son premier grand Tour, avant de gagner dès l'année suivante

le Tour de France.

Les deux hommes ont aussi en commun d'avoir gagné le Tour de l'Avenir, le Tour de France des espoirs.

Même l'impression visuelle est troublante lorsque Del Toro se tient, comme le Slovène, penché en avant sur son vélo, le buste bien droit, au moment de grimper.

"C'est un autre phénomène qu'on a là", en déduit Fabio Baldato, le directeur sportif de Del Toro dans ce Giro.

Né sur les bords du Pacifique à Ensenada, en Basse-Californie, avant de s'installer à Saint-Marin à l'âge de 15 ans, le Mexicain vient comme Pogacar d'un pays sans tradition cycliste.

Au pays, on commence à s'enflammer - "imaginez ce que c'est d'avoir tout un peuple derrière vous", s'émerveille-t-il - et Raul Alcala, professionnel mexicain dans les années 1980/90 voit déjà Del Toro "gagner le Giro".

"Il est destiné à faire de grandes choses. Il surprend tout le monde mais il a déjà montré de belles choses cette saison comme lors de sa victoire sur Milan-Turin", une des plus vieilles classiques du monde, a-t-il expliqué

Toro est destiné à faire de grandes choses. Il surprend tout le monde mais il a déjà montré de belles choses cette saison comme lors de sa victoire sur Milan-Turin

dans le journal Esto.

Alex Carrera, l'agent de Del Toro, il est "important pour le cyclisme" d'avoir un coureur qui vient d'un autre continent que l'Europe. Selon lui, Del Toro, dont il loue aussi le professionnalisme, a "tout pour devenir la star de demain".

Et il est plutôt bien placé pour en parler puisqu'il est aussi l'agent de Pogacar, toujours lui.

Né sur les bords du Pacifique à Ensenada, en Basse-Californie, avant de s'installer à Saint-Marin à l'âge de 15 ans, le Mexicain vient comme Pogacar d'un pays sans tradition cycliste

# Sport

La nouvelle liste de Walid Regragui

## Sanadi, le néophyte



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Walid Regragui, a dévoilé, mardi, la liste des 27 joueurs retenus pour disputer les deux prochains matchs amicaux face à la Tunisie et au Bénin, respectivement, les 6 et 9 juin au Complexe sportif de Fès. Le coup d'envoi de ces deux rencontres sera donné à 21h00 (GMT+1).

Voici la liste des joueurs retenus:

Gardiens de but : Munir El Kajoui (RS Berkane), Yassine Bounou (Al Hilal FC/Arabie Saoudite), El Mehdi Benabid (Wydad Casablanca).

Défenseurs : Achraf Hakimi (Paris SG/France), Omar El Hilali (Espagnol Barcelone/Espagne), Abdelkadir Abqar (Deportivo Alaves/Espagne), Abdelhak Assal (RS Berkane), Jawad El Yamiq (Al Wehda FC/Arabie Saoudite), Oussama El Azzouzi (FC Bologne/Italie), Adam Massa (Torino FC/Italie), Zakaria El Ouahdi (KRC Genk/Belgique), Youssef Belaamri (Raja Casablanca).

Milieux de terrain : Azzeddine Ouahdi (Panathinaïkos/Grèce), Bilal El Khannous (Leicester City/Angleterre), Sofyan Amrabat (Fenerbahçe/Tur-

quie), Oussama Targhalline (Feyenoord Rotterdam/Pays-Bas), Amir Richardson (Fiorentina/Italie), Ismail Saibari (PSV Eindhoven/Pays-Bas).

Attaquants : Brahim Diaz (Real Madrid/Espagne), Eliesse Ben Seghir (AS Monaco/France), Soufiane Rahimi (Al Ain/Emirats Arabes Unis), Maroan Sanadi (Athletic Bilbao/Espagne), Ayoub El Kaabi (Olympiakos/Grèce), Youssef En-Nesyri (Fenerbahçe/Turquie), Hamza Igamane (Glasgow Rangers/Ecosse), Oussama Sahrroui (Lille/France), Abdessamad Ezzalzouli (Real Betis/Espagne).

## Pour les joueurs de la RSB, le titre de la Coupe de la CAF est le fruit d'un travail collectif assidu

Les joueurs de la Renaissance Sportive de Berkane (RSB), vainqueur de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), ont affirmé que ce sacre est le fruit d'un travail collectif assidu.

A leur arrivée lundi matin à l'aéroport d'Oujda -Anjad après avoir remporté la Coupe au détriment de Simba SC (Tanzanie), les joueurs ont exprimé leur joie et leur fierté pour ce troisième exploit historique, fruit des efforts inlassables déployés par l'ensemble des composantes de la RSB.

A cet égard, le joueur Yassine Labhiri a déclaré que les composantes de l'équipe offrent ce titre continental à SM le Roi Mohammed VI et aux supporters marocains et berkanis, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, faisant part de la détermination de son équipe à maintenir un niveau de performance élevé et à poursuivre ses réalisations distinguées

aux niveaux national et continental.

Le joueur de la RSB a relevé la nécessité de poursuivre les efforts pour atteindre le niveau requis dans les compétitions nationales et continentales, et pour représenter le Maroc de la meilleure manière possible.

De son côté, le gardien Mounir Mohamedi a souligné que les membres du club capitaliseront sur cette réalisation et continueront à travailler sur le développement de ses capacités pour se préparer de manière optimale aux prochaines compétitions.

Abondant dans le même sens, le joueur Imad Riahi a fait remarquer que le chemin pour le sacre n'était pas facile, affirmant que les Oranges ont déployé des efforts considérables pour surmonter les difficultés rencontrés et relever le défi.

A son arrivée à l'aéroport d'Oujda-Anjad, l'équipe de la Renaissance Spor-

tive de Berkane a été accueillie en héros par un certain nombre de supporters qui ont considéré ce sacre comme une source de fierté pour la ville de Berkane.

Des supporters ont indiqué, dans des déclarations similaires, que les fans de la RSB étaient au rendez-vous pour soutenir l'équipe dans la réalisation de cet exploit, qui s'ajoute au palmarès de l'équipe, exprimant leur espoir de remporter d'autres titres à l'avenir.

La Renaissance Sportive de Berkane a décroché, dimanche à Zanzibar, la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en tenant en échec le SIMBA SC lors de la finale retour (1-1), après avoir remporté le match aller 2-0.

Le club marocain, déjà solide à l'aller, a confirmé sa supériorité sur l'ensemble de la double confrontation, décrochant ainsi son troisième titre continental après ceux de 2020 et 2022.

## L'EN féminine en stage de préparation à Tanger Six stades pour accueillir la CAN

La sélection marocaine féminine "A" de football effectue, du 25 mai au 4 juin prochain, un stage de préparation à Tanger, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, l'entraîneur du Onze national, Jorge Vilda Rodriguez, a fait appel à 34 joueuses pour ce stage qui sert de préparation à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN), qui aura lieu du 5 au 26 juillet prochain.

Voici la liste des joueuses convoquées: Khadija Errmichi (AS FAR), Hind Hasnaoui (AS FAR), Zineb El Arari (Renaissance sportive de Berkane), Fatima Ezzahra El Jabraoui (Wydad Athletic Club), Ines Arouaissa (Saint Malo/France), Hanane Ait Elhadj (Valencia CF/Espagne), Zineb Redouani (AS FAR), Ghizlane Chhiri (AS FAR), Rkia Mazraoui (Renaissance Sportive de Berkane), Sabah Seghir (FC Bale/Suisse), Aziza Rebbah (AS FAR), Nouhaila Benzina (AS FAR), Siham Boukhami (AS FAR), Yasmin Katie Mrabet (Valencia CF/Suisse), Najat Belhabib (Renaissance Sportive de Berkane), Soumia Hady (Wydad Athletic Club), Ghizlane Chebbak (Levante Las Planas/Espagne), Najat Badri (AS FAR), Elodie Nakkach (Al Ahli SC/Arabie Saoudite), Salma Bouguerch (Wydad Athletic Club), Anissa Lahmari (Levante UD/Espagne), Sarah Kassi (FC Fleury 91/France), Zineb Erroudany (AS FAR), Imène El Ghazouani (Servette FC/Suisse), Sanaa Mssoudy (AS FAR), Imane Touriss (EA Guingamp/France), Fatima Tagnaout (AS FAR), Jade Nassi (Stade de Reims/France), Sakina Ouzraoui Diki (Costa Adeje Tenerife/Espagne), Rania Boutiebi (Yla Brugge/Belgique), Imane Saoud, Ibtissam Jraidi (Al Ahli/Arabie Saoudite), Rosella Ayane (Tottenham Hotspur/Angleterre) et Kenza Chapelle (RC Strasbourg/France).

Par ailleurs, la Confédération africaine de football (CAF), en collaboration avec le Comité d'organisation local (COL) de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) féminine (Maroc-2024) a dévoilé, mardi, les six stades qui accueilleront les rencontres de cette compétition continentale.

Six stades dans cinq villes abriteront les matches de cette CAN, précise la CAF sur son site internet.

Il s'agit des Stades Larbi Zaouli et Père Jégo à Casablanca, du Stade Olympique à Rabat, du Stade El Bachir à Mohammedia, du Stade d'Honneur à Oujda et du Stade Municipal à Berkane.

"Dans la lignée des succès sans précédent enregistrés lors des récentes compétitions de la CAF, l'édition 2024 de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAF au Maroc promet de battre de nouveaux records, tant en termes d'affluence dans les stades que d'audience télévisée mondiale et d'engagement numérique", souligne la CAF.

Douze équipes réparties en trois groupes prennent part à cette compétition. Le Maroc, pays hôte, a hérité du groupe A, aux côtés de la Zambie, du Sénégal et de la RD Congo.

Le groupe B comprend le Nigeria, la Tunisie, l'Algérie et le Botswana, tandis que le groupe C est composé de l'Afrique du Sud, du Ghana, du Mali et de la Tanzanie.



# Plus de 1200 participants à la 19<sup>ème</sup> édition de la Coupe internationale Mohammed VI de Karaté



La ville de Rabat accueillera, du 30 mai au 1er juin prochain, la 19<sup>ème</sup> édition de la Coupe internationale Mohammed VI de karaté, avec la participation de plus de 1.200 participants.

Lors d'une conférence de presse tenue, lundi à Bouznika, les organisateurs ont précisé que cette grande compétition, placée sous l'égide de la Fédération mondiale de karaté (WKF), connaîtra une participation sans précédent d'athlètes, d'entraîneurs, d'arbitres, de cadres techniques et de membres officiels représentant plus de 80 pays.

Ils ont souligné que l'organisation de cette manifestation sportive à Rabat confirme le positionnement du Maroc en tant que pôle international du karaté et destination privilégiée pour l'organisation des grandes compétitions mondiales, ajoutant que cette édition vise à offrir une expérience enrichissante mé-

lant sport et culture. Les organisateurs ont, dans ce sens, précisé que le Maroc sera représenté lors de cette édition par une sélection d'athlètes de haut niveau, déterminés à briller et à porter haut les couleurs nationales, à savoir Nisrine Brouk qui évoluera en kumite féminin (-68 kg), Aya En-Nesyry en kata féminin, Abdel Ali Jina en kumite masculin (-60 kg), Mehdi Sriti en kumite masculin (-84 kg) et Saïd Oubaya en kumite masculin (-67 kg).

A cette occasion, le président de la Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMKDA), Mohamed Mouktabil, a rappelé que cette grande compétition internationale, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, rassemblera les meilleurs pratiquants mondiaux pour offrir un spectacle sportif d'exception.

Il a ajouté que le renouvellement de la confiance de la WKF envers le Maroc pour accueillir cet événement témoigne de la reconnaissance du pays en matière d'organisation de manifestations sportives internationales, saluant au passage le travail remarquable accompli par les comités locaux pour garantir le succès de ce rendez-vous sportif majeur.

M. Mouktabil a également souligné que le Maroc a de nouveau obtenu la confiance de l'instance internationale pour

organiser le prix "Grand Winner", une distinction décernée au meilleur athlète de la saison, indiquant à ce titre, que le champion marocain Saïd Oubaya, lauréat de ce prix lors de la précédente édition, figure parmi les grands favoris pour réitérer cet exploit cette année.

De son côté, le directeur de cette édition sera aussi l'occasion de valoriser la richesse du patrimoine culturel marocain à travers l'organisation d'un village sportif ouvert au public, comprenant des espaces d'exposition et d'échanges culturels, ainsi qu'une soirée artistique mettant à l'honneur les traditions marocaines à travers des stands d'artisanat, des coopératives locales, des prestations artistiques et une dégustation de plats marocains authentiques.

Outre la compétition sportive, cette édition sera aussi l'occasion de valoriser la richesse du patrimoine culturel marocain à travers l'organisation d'un village sportif ouvert au public, comprenant des espaces d'exposition et d'échanges culturels, ainsi qu'une soirée artistique mettant à l'honneur les traditions marocaines à travers des stands d'artisanat, des coopératives locales, des prestations artistiques et une dégustation de plats marocains authentiques.

## 5<sup>ème</sup> Trophée international Mohammed VI de Polo

# Le Maroc sacré champion aux dépens de l'Egypte

La sélection marocaine de Polo a remporté la 5<sup>ème</sup> édition du Trophée international Mohammed VI, organisée par la Fédération Royale marocaine de la discipline, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en battant son homologue égyptienne (5,5 à 4) lors de la finale disputée dimanche au Club Polo de la Garde Royale à Rabat.

Au bout d'un match à rebondissements, dont le coup d'envoi a été donné par le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres, Moulay Abdellah Alaoui, les poloïstes marocains ont souffert durant les deux premiers chukkers, avant de renverser la vapeur dès le coup d'envoi du troisième.

Une fois devant au score, la sélection marocaine, composée de Sidi Mohamed Elmhamdi, Zouhair Lachgar, Moulay Abdeslam El Hanafi, Mario Gomez et Zaki Bouslikhan, a maintenu son avance jusqu'à la fin de cette rencontre marquée par une présence remarquable du public.

Dans une déclaration à la MAP, Sidi Mohamed Elmhamdi a souligné la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, "Premier supporter du sport au Maroc".

Il a, en particulier, mis en avant l'intérêt accordé par le Souverain au développement du polo au Maroc.

Par ailleurs, Sidi Mohamed Elmhamdi a indiqué que le match s'est déroulé dans une bonne ambiance, mettant en exergue la force de l'équipe égyptienne qui a joué de manière organisée et qui dispose d'éléments expérimentés.

Pour sa part, Sacha Musy, poloïste de la sélection française, classée 3<sup>ème</sup>, a indiqué que la compétition s'est déroulée dans des conditions "exemplaires" et que l'organisation était "parfaite".

Il a ajouté que le Club Polo de la Garde Royale à Rabat et le "PGH La Palmeraie Polo Club" à Assilah, répondant aux normes internationales, ont permis aux joueurs d'offrir un spectacle de grande qualité.

A l'issue de cette compétition, Moulay Abdellah Alaoui a remis le Trophée au capitaine de l'équipe nationale.

Cette rencontre a été marquée notamment par la présence du Général de Division Abdelaziz Chatar, Commandant la Garde Royale et Président de la Fédération Royale marocaine de Polo et du Wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, Mohamed Yaoui.

La 5<sup>ème</sup> édition du Trophée international Mohammed VI de Polo a mis en compétition des sélections représentant des pays de grande renommée dans le monde du Polo.

Il s'agit, outre le Maroc, du Royaume-Uni, de l'Egypte, des Etats-Unis, d'Oman, de l'Azerbaïdjan, de l'Espagne et de la France.

Au-delà de sa portée sportive, le Trophée international Mohammed VI de Polo incarne l'ambition du Royaume du Maroc de promouvoir le sport du Polo et de mettre en lumière l'excellence des infrastructures sportives marocaines au niveau international, tout en consolidant les liens d'amitié avec les nations participantes.

## Coup d'envoi à Rabat du 24<sup>ème</sup> Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Tbourida"

La 24<sup>ème</sup> édition du Trophée Hassan II des Arts équestres traditionnels, organisée par la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a démarré lundi à Dar Es Salam à Rabat.

Les éliminatoires se disputeront de lundi à jeudi avec la participation de dix-huit Sorbas Seniors (âgés de 17 ans et plus) et sept Sorbas Juniors (âgés de 12 à 16 ans). Les phases finales sont prévues samedi et dimanche pour déterminer la Sorba qui remportera le titre de cette édition. Les 18 sorbas qualifiés chez les seniors représentent les régions de Marrakech-Safi (Safi 2, Marrakech 1), Casablanca-Settat (Mediouna, Berrechid, Settat, Sidi Bennour), Béni Mellal-Khénifra (Khouribga), Oriental (Oujda-Angad 3, Taourirt, Guercif), Rabat-Salé-Kénitra (Skhirat-Témara 2), Fès-Meknès (Moulay Yaacoub) et Guelmim-Oued Noun (Guelmim 2).

Ces sorbas se sont qualifiées à ce prestigieux événement suite aux concours régionaux et interrégionaux, organisés dans les différentes villes du Royaume depuis janvier dernier.

Les dix premières sorbas seniors et les cinq premières chez les juniors se hisseront en finale. Par ailleurs, le public aura l'occasion d'assister à des spectacles équestres internationaux avec la présence du célèbre artiste équestre français, Lorenzo, qui se produira samedi et dimanche prochains, ajoutant une dimension artistique et riche

en couleurs à cette édition.

Les compétitions équestres traditionnelles débute par un passage de la "Sorba" menée par le "Moqqadem" pour saluer le public, avant de revenir à la ligne de départ pour s'élancer dans une belle course durant laquelle les cavaliers montrent leurs talents, dans le but de maîtriser leur monture et leur fusil.

Au signal donné par le "Moqqadem", généralement le plus âgé de la "Sorba", les cavaliers doivent appuyer sur la gâchette de leurs fusils, car le succès de la "Tbourida" dépend de la simultanéité des tirs.

Les "Sorbas" sont notées selon des critères fixés par les juges de la FRMSE et qui prennent en compte l'unité des mouvements des cavaliers, le rythme du galop, le mouvement des fusils, le timing du tir, la tenue traditionnelle et la selle. Les cavaliers sont également notés sur le degré de coordination et de communication, la maîtrise du cheval, ainsi que l'allure générale du cavalier et de son cheval.

Les cavaliers tiennent à porter la tenue traditionnelle composée de la "Jellaba", du "Salham", du "turban" et des chaussures hautes et portent le poignard et le fusil orné de décorations et de gravures. La selle, confectionnée par des artisans, est décorée par des dessins et des broderies reflétant le patrimoine marocain authentique et met en valeur la beauté du cheval et de son cavalier et montre sa position sociale au sein de sa tribu.

## Au Ghana, le changement climatique met en péril villages et vestiges de l'esclavage

De grandes vagues salées viennent se briser chaque jour contre les ruines du Fort Prinzenstein, sur la côte ghanéenne, là où autrefois des murs épais retenaient des milliers d'Africains réduits en esclavage, avant leur périple à travers l'Atlantique.

Depuis des siècles, ce littoral porte le poids du commerce des esclaves africains vers le continent américain. Mais aujourd'hui, il succombe à la nature et à l'abandon, ses 550 km rongés par la montée du niveau de la mer et les activités humaines incontrôlées.

Des villages disparaissent, emportant avec eux un patrimoine vieux de plusieurs siècles, et des activités côtières essentielles à l'économie ghanéenne (ports, pêche, pétrole et gaz) sont menacées.

A quelques mètres du fort, Ernestina Gavor nettoie un verre derrière un bar.

"J'espère que cela survivra encore quelques années", déclare-t-elle à l'AFP, dans ce restaurant dont les recettes reposent essentiellement sur l'afflux de touristes.

Le Fort Prinzenstein, un comptoir colonial fortifié construit par les Danois à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, fait partie des sites les plus menacés sur la côte ghanéenne.

James Akorli, son gardien depuis 24

ans, a vu le golfe de Guinée ronger sa structure et ses souvenirs.

Autrefois, la côte était à environ six kilomètres du fort, raconte-t-il.

Le village dans lequel il est né, et que sa famille a dû quitter en 1984, a également été englouti.

Aujourd'hui, seulement 10% du fort original subsiste.

Les cachots qui abritaient des femmes esclaves sont encore visibles, mais ceux des hommes ont disparu sous l'effet de l'érosion côtière.

"Ce fort avait une grande importance", raconte M. Akorli à l'AFP. "Maintenant, nous perdons tout, notre histoire, nos maisons et nos moyens de subsistance".

Les châteaux et forts du Ghana, en particulier ceux de Cape Coast et d'Elmina, attirent chaque année des milliers de visiteurs, principalement des Afro-américains cherchant à renouer avec leur héritage ancestral.

Selon Chris Gordon, professeur et spécialiste de l'environnement à l'Université du Ghana, le prix des travaux nécessaires pour protéger les vestiges de l'esclavage et les habitations dépasse largement les moyens actuels du pays.

"Il vous faudrait les types de protections côtières qu'ils ont aux Pays-Bas", ex-



plique-t-il à l'AFP.

Samuel Yevu, 45 ans, fait partie des déplacés récents, après que des vagues déferlantes ont dévasté son village de Fivemeh en mars dernier.

"Avant, nous avions des cocotiers, des filets de pêche, tout. Maintenant, tout est parti", raconte Yevu, dont la famille dort depuis dans une salle de classe d'école.

En 2000, le Ghana a lancé un projet de mur de défense contre la mer de 100 millions de dollars pour protéger des communautés comme Keta, où se trouve le Fort Prinzenstein. Si ce projet a sauvé la

ville, il a déplacé l'érosion vers l'est, dévastant des villages comme Agavedzi et Afloa.

Des interventions à court terme, comme l'édification de digues et de murs, peuvent aggraver l'érosion en redirigeant l'énergie de l'océan vers d'autres zones, avertissent les experts.

Selon une étude de l'Université du Ghana, le pays pourrait perdre des monuments clés comme le château de Christiansborg et le mausolée de Kwame Nkrumah dans les décennies à venir si rien n'est fait.

La disparition progressive du Fort

Prinzenstein est particulièrement marquante en raison de son rôle unique dans la traite transatlantique. Les esclaves en provenance de plusieurs zones d'Afrique de l'Ouest étaient marqués, triés et expédiés depuis ce comptoir, même après que la Grande-Bretagne a interdit la traite des esclaves en 1807.

"C'est le seul fort de la région du Volta. Ni le Togo, ni le Bénin, ni le Nigeria n'en ont", souligne son gardien James Akorli.

Au fort de Cape Coast, un guide touristique redoute de voir ce site subir le même sort.

"Si ce fort disparaît, ce sera comme perdre un cimetière de millions de personnes. Ce n'est pas juste l'histoire du Ghana, c'est l'histoire du monde", explique-t-il, en souhaitant garder l'anonymat.

Pour Edmond Moukala, représentant de l'UNESCO au Ghana, le problème majeur n'est pas l'érosion, mais la négligence.

"Si y avait eu un entretien régulier, nous ne serions pas témoins de cette détérioration sévère. Ces bâtiments étaient censés durer des siècles. Mais la négligence, le développement urbain et le vandalisme ont détruit beaucoup d'entre eux", estime M. Moukala.

## Recettes

### Chaussons au thon et poireaux



#### Ingédients :

450 g de farine  
1 c à s de sucre  
1 c à c de sel  
5 c à s d'huile d'olive  
1 c à c levure boulangère fraîche ou 1 c à c de levure sèche  
200 ml d'eau tiède pour former la pâte  
Pour la garniture  
1 boîte de thon  
3 blancs de poireaux  
Une poignée d'olives vertes  
Sel et poivre  
2 c à s de fromage crémeux ou crème épaisse  
Fromage râpé  
2 c à s d'huile d'olive  
Thym séché  
Pour la dorure  
1 jaune d'œuf + 1 c.s de lait  
Graines de sésame / Pavot ou fromage

#### Instructions

Dans un saladier, mettre la farine, ajoutez le sucre, le sel, l'huile, l'eau tiède avec la levure. Mélanger pour former une pâte que vous pétrissez jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse et homogène.

Couvrir avec un linge propre et la mettre de côté pour lever pendant 30 à 40 minutes.

#### Préparer la farce

Chauffer une sauteuse avec l'huile d'olive, mettre les poireaux coupés finement, laisser rissoler en remuant quelques minutes. Ajouter le thon émietté, sel et poivre, les olives vertes, du thym séché remuer un peu puis ajouter 2 bonnes cuillères à soupe de fromage crémeux ou crème épaisse

#### Faire les chaussons

Diviser la pâte en deux, étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie en farinant le plan de travail pour éviter qu'elle colle. La pâte doit avoir une épaisseur de 3mm. A l'aide d'une tasse ou un emporte pièce couper des cercles de pâte.

Disposer 1 cuillère à soupe de garniture au centre de chaque pièce et souder les bords en appuyant avec une fourchette.

Badigeonner les chaussons salés avec du jaune d'œuf et saupoudrer quelques grains de sésame.

Enfourner sans attendre dans un four

## Une panne du réseau X pousse Elon Musk à se réorienter vers ses entreprises

Une brève panne du réseau social X samedi a poussé son patron Elon Musk à affirmer qu'il allait devoir se reconcentrer sur la gestion de ses différentes entreprises, et à diminuer encore le temps consacré au gouvernement de Donald Trump.

L'entrepreneur milliardaire a un emploi du temps chargé puisque outre le fait qu'il doit diriger le réseau X, xAI (qui développe Grok, son robot conversationnel d'intelligence artificielle), ainsi que le constructeur de voitures électriques Tesla et le constructeur de fusées SpaceX, Elon Musk est depuis plusieurs mois très impliqué dans le gouvernement de Donald Trump.

Ce dernier a confié à Elon Musk la tâche de réduire drastiquement les dépenses fédérales de l'administration américaine et l'entrepreneur d'origine sud-africaine a été très en vue lors des premières semaines de la deuxième présidence Trump.

Mais la panne de X samedi, qui a touché le réseau de 13h00 à 15h00 GMT environ, pourrait constituer la goutte d'eau qui fait déborder le vase et pousser l'homme le plus riche du monde à vouloir revoir ses priorités.

"De retour à passer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au travail et à dormir dans des salles de conférence/serveur/usine", a écrit ainsi Elon Musk sur X après la panne. "Je dois être très concentré sur X/xAI et Tesla (plus le lancement de Starship la semaine prochaine), car nous avons des technologies critiques à déployer. Comme le montrent les problèmes de fonctionnement de X cette semaine, des améliorations opérationnelles majeures doivent

être apportées. La redondance de basculement aurait dû fonctionner, mais cela n'a pas été le cas."

Contacté par l'AFP, X n'a pas répondu dans l'immédiat.

Selon la plateforme de surveillance Site, la panne pourrait être due à une attaque du groupe de pirates informatiques DieNet. Ces derniers ont revendiqué une attaque "test", par déni de service (DOS, en submergeant la cible de trafic ou de demandes), avant un lancement prochain d'une technologie encore plus dévastatrice, selon eux.

L'AFP n'a pas pu vérifier de manière indépendante ces affirmations du groupe DieNet. Elon Musk a déjà annoncé à plusieurs reprises son intention de prendre du recul avec la mission que lui a confiée Donald Trump, avec l'accord du président américain.

Mardi, il avait indiqué ne plus consacrer qu'un jour ou deux par semaine à la Commission pour l'efficacité gouvernementale (Doge) mise en place dans le gouvernement de Donald Trump, le reste de son temps étant dédié à la gestion de ses

entreprises, en premier lieu Tesla.

Même s'il était encore présent dans le bureau ovale mercredi pour la réception de Cyril Ramaphosa, le président sud-africain, Elon Musk est déjà beaucoup moins visible aux côtés de Donald Trump depuis plusieurs semaines.

Le prochain gros rendez-vous sur son agenda intervient dès ces prochains jours puisque sa société SpaceX a annoncé vendredi qu'elle allait tenter un nouveau lancement de sa mégafusée Starship la semaine prochaine.

Cet événement revêt une importance d'autant plus grande que la fusée, destinée à aller un jour sur la Lune et même vers Mars, a explosé en vol lors de ses précédents tirs.

Concernant sa mission dans le gouvernement Trump, Elon Musk avait aussi reconnu début mai que sa vaste campagne de réduction des dépenses fédérales américaines, initiée par Doge, n'avait pas complètement atteint ses objectifs initiaux, malgré des milliers de licenciements de fonctionnaires et des coupes budgétaires drastiques.

